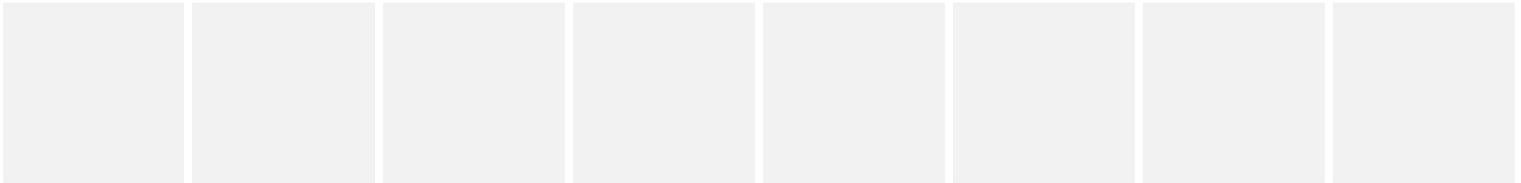


Rapport Financier Annuel 2012



LE TALENT SERA TOUJOURS LA PLUS PRÉCIEUSE DES VALEURS.



Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2012

	Pages
A. Compte de résultat consolidé	2
B. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2
C. Bilan consolidé	3
D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	4
E. Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
F. Notes aux états financiers consolidés	6
G. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	42

Comptes sociaux au 31 décembre 2012

A. Bilan	44
B. Compte de résultat	44
C. Notes aux comptes sociaux de Groupe Crit	45
D. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	56

Attestation du responsable du rapport financier 58

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés 59

Honoraires des Commissaires aux comptes 85

A. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Chiffre d'affaires	7.1 & 7.5.1	1 490 062	1 512 437
• Achats consommés		(22 469)	(20 610)
• Charges de personnel et assimilées		(1 298 538)	(1 330 321)
• Autres achats et charges externes		(109 767)	(100 219)
• Dotations nettes aux amortissements		(7 216)	(7 376)
• Dotations nettes aux provisions		(3 427)	(3 209)
• Autres produits d'exploitation		2 398	2 170
• Autres charges d'exploitation		(3 921)	(3 419)
Résultat opérationnel courant	7.2	47 123	49 452
• Autres charges opérationnelles	6.1	(6 464)	(1 224)
Résultat opérationnel	7.3	40 658	48 228
• Charges financières		(3 574)	(2 140)
• Produits financiers		829	3 799
Coût de l'endettement financier net	6.2	(2 745)	1 659
Résultat avant impôt		37 914	49 887
• Charge d'impôt sur le résultat	6.3	(24 500)	(28 247)
Résultat après impôt		13 414	21 640
• Quote-part dans les résultats des entreprises associées		186	285
Résultat net		13 600	21 926
• attribuable aux propriétaires de la société mère		9 905	19 930
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		3 695	1 996
		13 600	21 926
Résultat par action des propriétaires de la société (en euros)			
• De base et dilué	10.1	0,89	1,79

B. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

En milliers d'euros	2012	2011
Résultat net	13 600	21 926
Autres éléments recyclables en résultat		
• Ecart de conversion	(179)	392
Autres éléments non recyclables en résultat		
• Ecart actuariel sur engagements de retraites	(2 718)	(80)
• Impôt différé sur écarts actuariels	914	20
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 983)	332
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	11 617	22 258
• attribuable aux propriétaires de la société mère	8 228	19 263
• attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 388	2 995
	11 617	22 258

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

C. Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2012	31-12-2011
<i>Goodwill</i>		131 705	128 114
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>		24 420	19 349
• Total des immobilisations incorporelles	4.1	156 125	147 463
• Immobilisations corporelles	4.2	23 509	19 555
• Actifs financiers	4.4.1 & 4.4.2	4 235	4 173
• Participations dans les entreprises associées	4.3	923	1 006
• Impôts différés	6.3.2	5 708	4 534
ACTIFS NON COURANTS	7.5.2	190 499	176 731
• Stocks		2 312	1 754
• Créances clients	4.4.1 & 4.4.3	291 244	320 773
• Autres créances	4.4.1 & 4.4.4	21 390	21 434
• Actifs d'impôts exigibles	4.4.1	5 086	54
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4.1, 4.4.5 & 4.7.2.2	70 969	75 828
ACTIFS COURANTS		391 002	419 844
TOTAL ACTIF		581 502	596 575

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31-12-2012	31-12-2011
<i>Capital</i>	4.5	4 050	4 050
<i>Primes & réserves</i>		192 135	186 372
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		196 185	190 422
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		13 837	13 171
CAPITAUX PROPRES		210 023	203 593
• Engagements de retraites	4.6.1.1	11 037	7 974
• Emprunts partie non courante	4.7.1, 4.7.2.1 & 4.7.2.2	31 913	26 237
PASSIFS NON COURANTS		42 950	34 212
• Emprunts partie courante	4.7.1, 4.7.2.1 & 4.7.2.2	27 071	26 252
• Découverts bancaires et assimilés	4.7.1, 4.7.2.2	21 510	23 473
• Provisions pour autres passifs	4.6.2	4 420	5 108
• Dettes fournisseurs	4.7.1	26 071	25 888
• Dettes fiscales et sociales	4.7.1 & 4.7.3.1	235 541	259 776
• Dettes d'impôts exigibles	4.7.1	1 560	5 320
• Autres dettes	4.7.1 & 4.7.3.2	12 355	12 954
PASSIFS COURANTS		328 529	358 770
TOTAL PASSIF		581 502	596 575

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

D. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital	Titres auto-détenus	Autres réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Exercice 2011							
Capitaux propres au 01/01/11	4 050	(1 576)	184 396	101	186 970	3 500	190 470
• Résultat net de l'exercice			19 930		19 930	1 996	21 926
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(667)	(667)	999	332
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	19 930	(667)	19 263	2 995	22 258
• Dividendes distribués			(2 780)		(2 780)	(1 621)	(4 401)
• Entrée de périmètre PeopleLink			(12 825)		(12 825)	8 304	(4 520)
• Opérations sur titres auto-détenus		(250)			(250)		(250)
• Autres mouvements			42		42	(6)	36
Transactions avec les actionnaires	0	(250)	(15 562)	0	(15 812)	6 677	(9 135)
Capitaux propres au 31/12/11	4 050	(1 826)	188 763	(566)	190 422	13 171	203 593
Exercice 2012							
Capitaux propres au 01/01/12	4 050	(1 826)	188 763	(566)	190 422	13 171	203 593
• Résultat net de l'exercice			9 905		9 905	3 695	13 600
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(1 676)	(1 676)	(307)	(1 983)
Résultat net et gains et pertes directement comptabilisés en capitaux propres	0	0	9 905	(1 676)	8 228	3 388	11 617
• Dividendes distribués			(2 441)		(2 441)	(2 728)	(5 169)
• Opérations sur titres auto-détenus		(24)			(24)		(24)
• Autres mouvements					(0)	6	6
Transactions avec les actionnaires	0	(24)	(2 441)	0	(2 465)	(2 722)	(5 187)
Capitaux propres au 31/12/12	4 050	(1 850)	196 227	(2 242)	196 185	13 838	210 023

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Notes	2012	2011
Résultat net de l'exercice		13 600	21 926
<i>Elimination des charges sans effet de trésorerie</i>			
• Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(186)	(285)
• Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	8.1	13 502	7 703
• Variation des provisions		(300)	901
• Elimination des résultats de cession d'actifs		448	(82)
• Coût de l'endettement financier		2 130	2 042
• Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.3.1	24 500	28 247
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)		53 695	60 451
• Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (B)	8.2	4 909	(5 541)
• Impôts versés (C)		(34 391)	(29 467)
Flux de trésorerie générés par l'activité (D = A+B+C)		24 213	25 443
• Augmentation de capital		0	30
• Dividendes versés		(5 169)	(4 886)
• Achat-revente d'actions propres		(24)	(250)
• Remboursement d'emprunts	8.3	(9 802)	(5 656)
• Emission d'emprunts (hors contrats location-financement)	8.3	10 013	1 549
• Emission d'emprunts (contrats location-financement)		483	0
• Intérêts financiers versés		(2 105)	(2 056)
Flux liés aux opérations financières		(6 604)	(11 269)
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4.1	(759)	(589)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (hors contrats location-financement)	4.2	(11 133)	(5 429)
• Acquisitions d'immobilisations corporelles (contrats location-financement)		(483)	0
• Acquisition sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(8 799)	(32 744)
• Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles		657	458
• Autres flux liés aux opérations d'investissements		163	220
Flux liés aux opérations d'investissements		(20 353)	(38 084)
• Incidence de la variation des taux de change		(152)	(1 351)
Variation de trésorerie		(2 895)	(25 260)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture		52 355	77 615
• Variation de trésorerie		(2 895)	(25 260)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture		49 460	52 355

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés

F. Notes aux états financiers consolidés

Sommaire

1 – Faits marquants de l'exercice

- 1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice
- 1.2. Résultat opérationnel courant

2 – Règles et méthodes comptables

- 2.1. Base de préparation des états financiers consolidés
 - 2.1.1. Base d'évaluation utilisée
 - 2.1.2. Changement de normes et d'interprétations
- 2.2. Méthodes de consolidation
- 2.3. Regroupements d'entreprises
- 2.4. Information sectorielle
- 2.5. Méthode de conversion des éléments en devises
 - 2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères
 - 2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères
- 2.6. Immobilisations incorporelles
 - 2.6.1. Goodwills
 - 2.6.2. Autres immobilisations incorporelles
- 2.7. Immobilisations corporelles
 - 2.7.1. Principes comptables
 - 2.7.2. Contrats de locations
- 2.8. Dépréciation d'actifs non financiers
- 2.9. Stocks
- 2.10. Actifs financiers
 - 2.10.1. Actifs financiers non courants
 - 2.10.2. Créances clients
 - 2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles
 - 2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 2.11. Titres d'autocontrôle
- 2.12. Dividendes et capitaux
- 2.13. Provisions pour risques et charges
 - 2.13.1. Avantages du personnel
 - 2.13.1.1. Engagements sociaux
 - 2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions
 - 2.13.2. Provisions pour autres passifs
- 2.14. Passifs financiers
 - 2.14.1. Emprunts et découverts bancaires
 - 2.14.2. Passifs financiers courants
- 2.15. Impôts différés
- 2.16. Autres impôts et taxes
- 2.17. Reconnaissance des produits
- 2.18. Présentation du compte de résultat consolidé

3 – Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

4 – Notes sur le bilan consolidé

- 4.1. Immobilisations incorporelles
- 4.2. Immobilisations corporelles
- 4.3. Participations dans les entreprises associées
- 4.4. Actifs financiers
 - 4.4.1. Catégories d'actifs financiers
 - 4.4.2. Actifs financiers non courants
 - 4.4.3. Créances clients
 - 4.4.4. Autres créances
 - 4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie
- 4.5. Capital et autocontrôle

Sommaire (suite)

- 4.6. Provisions pour risques et charges
 - 4.6.1. Avantages liés au personnel
 - 4.6.1.1. Régimes à prestations définies
 - 4.6.1.2. Régimes à cotisations définies
 - 4.6.1.3. Autres avantages du personnel
 - 4.6.2. Provisions pour autres passifs
- 4.7. Passifs financiers
 - 4.7.1. Catégories de passifs financiers
 - 4.7.2. Emprunts et découverts bancaires
 - 4.7.2.1. Endettement financier brut
 - 4.7.2.2. Endettement financier net
 - 4.7.3. Passifs financiers courants
 - 4.7.3.1. Dettes fiscales et sociales
 - 4.7.3.2. Autres dettes

5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers

- 5.1. Risque de change
- 5.2. Risque de taux
- 5.3. Risque de concentration et de crédit
- 5.4. Risque de liquidité
- 5.5. Risque de contrepartie financière

6 - Notes sur le compte de résultat consolidé

- 6.1. Autres produits et autres charges opérationnels
- 6.2. Coût de l'endettement financier net
- 6.3. Charge d'impôt sur le résultat
 - 6.3.1. Charge d'impôt nette
 - 6.3.2. Impôts différés par nature

7 - Information sectorielle

- 7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels
- 7.2. Résultat opérationnel courant par secteurs opérationnels
- 7.3. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels
- 7.4. Autres informations par secteurs opérationnels
- 7.5. Autres informations
 - 7.5.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques
 - 7.5.2. Actifs non courants par zones géographiques

8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés

- 8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
- 8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité
- 8.3. Remboursement d'emprunts

9 - Engagements hors bilan

- 9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS 7
 - 9.1.1. Engagements donnés
 - 9.1.2. Engagements reçus
- 9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société
 - 9.2.1. Engagements donnés
 - 9.2.2. Engagements reçus

10 - Autres informations

- 10.1. Résultat par action
- 10.2. Dividende par action
- 10.3. Informations sur les parties liées
 - 10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux
 - 10.3.2. Autres parties liées
- 10.4. Événements post-clôture
- 10.5. Effectifs à la clôture
- 10.6. Périmètre de consolidation

Groupe CRIT (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment C Euronext à Paris. Son siège social est situé 152 bis, avenue Gabriel Péri, à St Ouen.

Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

1 – Faits marquants de l'exercice

1.1. Regroupements d'entreprises réalisés pendant l'exercice

Le Groupe CRIT a confirmé en 2012 sa stratégie d'expansion aux Etats-Unis, premier marché mondial du Travail Temporaire, en rachetant à travers sa filiale PeopleLink les actifs des sociétés suivantes :

Entreprise acquise	Etat USA	Activité	Méthode d'acquisition	Date d'acquisition
• Twin Sisters Enterprises LLC	Virginie	Prestations de travail temporaire pour le secteur de l'industrie légère	Rachat d'actifs	09/07/2012
• Elite Personnel Inc.	New Jersey	Prestations de travail temporaire pour les secteurs pharmacie et cosmétique	Rachat d'actifs	10/09/2012
• Trade Management Inc.	Texas	Prestations de travail temporaire pour le secteur de la construction et de la maintenance industrielle lourde	Rachat d'actifs	04/11/2012
• Vision Tech Consulting Inc.	Iowa	Prestations de recrutement permanent et de délégation de métiers IT très qualifiés	Rachat d'actifs	10/12/2012

Le rachat a porté sur l'ensemble des actifs des entreprises concernées à l'exception notamment des comptes clients et de trésorerie et équivalents de trésorerie tandis que les dettes antérieures à l'acquisition n'ont pas été reprises.

Chacun des ensembles acquis constituant une activité au sens la norme IFRS 3, les acquisitions effectuées constituent des regroupements d'entreprises qui ont été comptabilisés selon ladite norme.

Ils permettent au Groupe d'étendre sa présence sur de nouveaux marchés du Travail Temporaire aux Etats-Unis et de se positionner dans de nouveaux états.

Le tableau suivant présente la valeur des actifs acquis à la date d'acquisition :

En milliers d'euros	
• Immobilisations incorporelles	15 210
. <i>Goodwill</i>	7 795
. <i>Marques</i>	1 454
. <i>Relations clients</i>	4 870
. <i>Clauses de non-concurrence</i>	1 091
Juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés	15 210
Juste valeur de la participation	0
Prix d'acquisition du regroupement	15 210

Le prix d'acquisition soit 15,2 M€ a été payé pour sa partie principale au comptant soit 8,8 M€. Le paiement du solde est étalé sur deux ans par trimestrialité et peut varier en fonction des chiffres d'affaires et des marges des activités reprises. La valeur actualisée de ce complément à la date d'acquisition est de 6,4 M€.

Le chiffre d'affaires des activités acquises depuis la date d'acquisition est de 4,6 M€.

Les frais d'acquisition liés à ces acquisitions soit 0,2 M€ sont présentés en autres charges opérationnelles non récurrentes selon la note 2.18.

Le goodwill dégagé par cette opération représente pour le Groupe l'opportunité d'étendre son offre de services à de nouveaux secteurs d'activité aux Etats-Unis.

Les marques des sociétés acquises sont considérées comme ayant une durée de vie limitée et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans.

Les relations clients contractuelles et non contractuelles sont une valeur clé du marché du travail temporaire et sont amortissables sur leur durée d'utilisation estimée à 8 ans. Les clauses de non-concurrence concernent des employés clés des entités concernées et sont amorties sur la durée qu'elles couvrent soit 3 et 5 ans.

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles (marques, relations clients et clauses de non-concurrence) sont fiscalement amortissables sur une durée de 15 ans.

1.2. Résultat opérationnel courant

Le Groupe souhaite suivre sa performance opérationnelle récurrente et présente à cet effet à compter du 31 décembre 2012 un résultat opérationnel courant avant prise en compte des éléments non récurrents « Autres produits opérationnels » et « Autres charges opérationnelles » tels que défini dans la note 2.18.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». L'information financière comparable du compte de résultat consolidé a ainsi été retraitée.

2 - Règles et méthodes comptables

Les principales règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés sont décrites ci-dessous et ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 2 avril 2013. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs financiers conformément aux principes préconisés par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes 2.10 et 2.14.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe CRIT et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB et tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2012. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Le référentiel utilisé est disponible sur le site internet de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

2.1.1. Base d'évaluation utilisée

Ainsi qu'il est précisé en note 3, l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite la définition par les dirigeants d'un certain nombre d'hypothèses, d'estimations et d'appréciations, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité d'exploitation en fonction des informations disponibles à la date de leur établissement.

Ces hypothèses, estimations et appréciations dont il est possible que les résultats futurs diffèrent, sont revues par la direction à chaque clôture au regard des réalisations passées et des anticipations.

Dans le contexte récent de crise de la dette souveraine en Europe, le Groupe a ainsi précisé les hypothèses retenues et encadré celles-ci de calculs de sensibilité lorsque cela s'avérait pertinent pour les quatre domaines suivants qui ont fait l'objet de travaux particuliers :

- L'exécution des tests de perte de valeur des actifs immobilisés (impairment) au cours desquels le Groupe s'est efforcé de retenir des hypothèses prudentes concernant notamment l'estimation des flux futurs de trésorerie. L'approche développée est détaillée en note 4.1.
- L'estimation des avantages liés au personnel (note 4.6.1)
- L'estimation des provisions pour litiges (note 4.6.2)
- La détermination des impôts différés et en particulier l'appréciation du caractère recouvrable des impôts différés actifs.

2.1.2. Changement de normes et d'interprétations

Normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2012

L'amendement à la norme IFRS 7 « Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers » présente les informations complémentaires à fournir relatives aux actifs financiers transférés, décomptabilisés ou non sans modifier les modalités de décomptabilisation de ces actifs. Cet amendement qui rendrait nécessaire la fourniture d'informations supplémentaires dans les comptes n'a pas d'impact sur ces derniers au 31 décembre 2012 en l'absence de telles opérations en 2012.

Normes, amendements et interprétations ayant été appliqués par anticipation et dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2012

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » approuvée par l'Union Européenne le 5 juin 2012 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Groupe CRIT a décidé d'appliquer par anticipation cet amendement de la norme IAS 19 qui améliore l'information sur la situation financière du Groupe notamment la présentation de l'engagement au bilan.

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel »

- prévoit l'enregistrement immédiat et total des écarts actuariels en gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres,
- constate immédiatement en résultat les modifications et réductions de régimes traitées en coûts des services passés,
- complète la liste des informations à fournir pour les régimes à prestations définies en y intégrant des informations relatives à leurs caractéristiques et à leurs risques associés.

Le changement de méthode comptable a été appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». L'information financière comparable a ainsi été retraitée.

Les retraitements suivants ont été appliqués aux informations financières des périodes comparatives :

En milliers d'euros sauf résultat par action	01.01.2011	31.12.2011
• Augmentation nette de l'obligation de retraite due aux coûts des services passés	(1 787)	(1 662)
• Augmentation nette des impôts différés actifs	615	572
Diminution nette des capitaux propres	(1 172)	(1 090)
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>	<i>(1 167)</i>	<i>(1 086)</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>(5)</i>	<i>(5)</i>
• Travail temporaire		248
• Assistance aéroportuaire		(45)
• Autres services		12
Impact résultat opérationnel par secteurs		215
• Produit/charge reconnu en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres		80
• Amortissement du coût des services passés		125
• Impôts différés		(63)
Variation du résultat net		141
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>134</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>7</i>
Amortissement du coût des services passés		125
Impôts différés		(43)
Variation du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		82
- <i>attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>82</i>
- <i>attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>
Impact sur le résultat par action de base et dilué (en euros)		0,01

L'impact sur la provision comptabilisée au bilan est le suivant :

En milliers d'euros	31.12.2011
• Provision au bilan (comptes publiés)	6 312
• Augmentation nette de l'obligation de retraite due aux coûts des services passés	1 662
Provision au bilan (retraité IAS 19R)	7 974

L'adoption anticipée de l'amendement à la norme IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global » permet consécutivement de clarifier la présentation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres. Les éléments recyclables ultérieurement en résultat, notamment les écarts de conversion doivent être distingués de ceux qui ne le sont pas, notamment les écarts actuariels liés aux engagements de retraites. Lorsque ces éléments sont présentés avant impôt, les effets d'impôt devront également être présentés séparément.

Normes, amendements et interprétations susceptibles d'être anticipés pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012

Amendement d'IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : Selon cet amendement d'IFRS 7, des informations supplémentaires seront exigées pour évaluer l'incidence actuelle ou potentielle des accords de compensation des instruments financiers sur la situation financière.

Amendement d'IAS 32 « Instruments financiers : Présentation – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » : Cet amendement d'IAS 32 clarifie les règles de compensation entre les actifs et passifs financiers.

Les deux amendements précédents qui ont été adoptés par l'Union Européenne en décembre 2012 sont d'application rétrospective obligatoire à compter du 1^{er} janvier de l'année 2013 pour le premier et 2014 pour le second. Ils pourraient rendre nécessaire la production d'informations supplémentaires dans ces situations.

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » : Cette nouvelle norme remplace IAS 27 dont la version révisée est dorénavant réservée aux états financiers individuels et SIC 12 « Consolidation des entités ad hoc ». Elle définit le contrôle d'un investisseur comme le pouvoir de diriger les activités d'une autre entité afin d'agir sur les rendements variables auxquels il est exposé ou a droit.

IFRS 11 « Partenariats » : Cette nouvelle norme définit deux catégories de partenariats, les joint-ventures et les joint-operations et supprime la méthode de l'intégration proportionnelle pour la consolidation des joint-ventures.

IFRS 12 « Information à fournir sur les participations dans d'autres entités » : IFRS 12 intègre dans une seule norme les informations obligatoires à fournir par une entité qui détient des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entités associées ou des entités structurées non consolidées.

IAS 28 Révisée « Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises » : La principale nouveauté d'IAS 28 révisée est l'application de la méthode de la mise en équivalence non seulement aux entreprises associées mais également aux joint-ventures qualifiées comme telles selon IFRS 11.

Les quatre normes précédentes qui revoient en profondeur la détermination du périmètre et les méthodes de consolidation ont été adoptées par l'Union Européenne en décembre 2012 et sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Groupe n'a pas retenu la possibilité d'anticiper ces normes dès 2012 et estime qu'elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés hormis la fourniture d'informations supplémentaires prescrites par la norme IFRS 12.

Normes et interprétations publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union européenne mais applicable par anticipation

Amélioration des IFRS publiées en mai 2012

IFRS 1 amendée « Hyperinflation grave et suppression »

Ces textes bien que non adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 sont applicables par anticipation puisqu'il s'agit d'amendements de normes déjà adoptées par cette dernière n'entraînant pas de contradictions avec les textes déjà approuvés. Le Groupe n'a pas anticipé leur application mais ne prévoit pas d'impact significatif sur ces comptes.

Normes et interprétations publiées par l'IASB et non encore adoptées par l'Union européenne et non applicable par anticipation

Normes et amendement applicables en 2013 sous réserve leur adoption par l'Union Européenne

Amendement IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents »

Le Groupe estime que cet amendement ne devrait pas avoir d'impact sur ses comptes.

IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur » qui fournit une définition unique de la juste valeur, fixe le cadre d'évaluation de la juste valeur et définit les informations à communiquer pour toute évaluation à la juste valeur, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

Normes et amendement applicables en 2015 sous réserve leur adoption par l'Union Européenne

IFRS 9 « Instruments financiers » aura des impacts sur la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers. Cette norme devra être appliquée de manière rétrospective pour la comptabilisation et l'évaluation de tous les éléments entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39. Le Groupe est en cours d'étude des impacts de cette nouvelle norme sur ses comptes.

Autres travaux de l'IASB et de l'IFRIC

Le Groupe suit les réflexions de l'IASB et de l'IFRIC relatives au traitement des options de vente consenties à des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle. Le projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012 précise que toutes les variations du passif financier au titre de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle doivent être comptabilisées en résultat net selon IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 9 Instruments financiers.

2.2.Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles Groupe CRIT exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale. Ainsi au 31 décembre 2012, toutes les sociétés contrôlées ou détenues à plus de 50 % sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date à laquelle le contrôle est perdu par le Groupe.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Les autres sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, qui s'accompagne d'une prise de participation généralement comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 10.6. ci-après.

2.3.Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010 tiennent compte de la révision des normes IFRS 3 Regroupement d'entreprise et IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels.

La révision de la norme IFRS 3 a introduit les principales modifications suivantes pour les regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2010 :

- la constatation des coûts directs liés à l'acquisition en charges de la période,
- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition,
- l'option disponible au cas par cas pour chaque acquisition, d'évaluer les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise soit à leur juste valeur,
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte en résultat.

La révision de la norme IAS 27 a apporté quant à elle les principaux changements suivants :

- les acquisitions complémentaires de titres après prise de contrôle exclusif et parallèlement les cessions de titres sans perte du contrôle exclusif influent uniquement sur les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris le goodwill,
- les cessions de titres avec perte du contrôle exclusif donnent lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

2.4. Information sectorielle

Le Groupe CRIT intervient dans trois métiers :

- Le Travail temporaire et le recrutement constituent le cœur de métier du Groupe, qui agit en tant qu'acteur global en ressources humaines grâce à son offre étendue de services.
- L'Assistance aéroportuaire inclut tous les services à effectuer sur un avion entre son atterrissage et son décollage, notamment l'assistance aux passagers et aux avions.
- Les Autres services regroupent les services en ingénierie et en maintenance industrielle ainsi que les activités diverses (Gestion dématérialisée RH, Prestations d'accueil, Négoce...).

L'activité de la société PRESTINTER, prestataire de services internes principalement au pôle Travail temporaire et recrutement, est rattachée à ce métier. Les activités de formation qui se sont notablement développées pour la part hors-groupe sont en revanche gérées au sein du pôle Autres services.

Ces différents types de prestations de services aux entreprises ont chacune leur marché et type de clientèle, leur méthode de distribution et leur environnement réglementaire. Ils constituent la base du reporting interne.

Le principal décideur opérationnel est le Président Directeur Général. Assisté des dirigeants de secteurs du pôle Travail temporaire et recrutement et des Activités Aéroportuaires, il évalue la performance de ces secteurs opérationnels et leur alloue les ressources nécessaires en fonction d'indicateurs de performance opérationnels (chiffre d'affaires et résultat opérationnel).

Les secteurs à présenter sont ainsi fondés sur ces 3 secteurs opérationnels suivis par le management :

- Travail temporaire et recrutement
- Assistance aéroportuaire
- Autres services.

2.5. Méthode de conversion des éléments en devises

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société mère, Groupe CRIT et la devise de présentation du Groupe.

2.5.1. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les transactions réalisées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture, les actifs et passifs monétaires correspondants sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de clôture. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces opérations en devises et de la réévaluation au taux de clôture des créances et dettes en monnaies étrangères sont enregistrés en résultat financier.

2.5.2. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les postes du bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Lorsqu'une activité étrangère est dissoute ou cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont reclassées en résultat.

2.6. Immobilisations incorporelles

2.6.1. Goodwills

A l'occasion de la première consolidation des filiales du Groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du Groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la partie 4.1. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwills sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

2.6.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel des droits au bail et logiciels enregistrés à leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, il est procédé à une revue des actifs incorporels de façon à s'assurer, sur la base d'indices tant internes qu'externes, que la valeur recouvrable de l'actif reste supérieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est définie comme la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'utilité.

Les droits au bail font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée estimée entre cinq et dix ans.

Les logiciels sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, de un à cinq ans.

2.7. Immobilisations corporelles

2.7.1. Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation estimées retenues sont les suivantes :

Nature	Durée d'utilisation estimée
• Constructions	40 ans
• Agencements et aménagements	3 à 5 ans
• Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
• Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
• Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure.

2.7.2. Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et contrats de location simple est effectuée sur la base de l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS 17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du Groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.8. Dépréciation d'actifs non financiers

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et celles non encore mises en service.

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité.

Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe identifiable d'actifs, dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT du Groupe étaient déterminées jusqu'en 2011 uniquement sur la base des secteurs opérationnels Travail temporaire et recrutement, Assistance aéroportuaire et Autres services. Face à l'internationalisation du secteur du Travail temporaire et recrutement suite au rachat de PeopleLink en 2011, le Groupe a identifié au sein de cette activité trois UGT distinctes par zones :

- UGT Travail temporaire et recrutement France et autres pays,
- UGT Travail temporaire et recrutement Etats-Unis,
- UGT Travail temporaire et recrutement Espagne, les deux autres UGT Assistance aéroportuaire et UGT Autres services restant sans changement.

Le goodwill du secteur opérationnel Travail temporaire et recrutement a ainsi été affecté par zones à compter du 1^{er} janvier 2012 et fait l'objet d'un test d'impairment annuel sur ces bases comme celui de l'UGT Assistance aéroportuaire ainsi que décrit dans la note 4.1.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de plans d'affaires à 5 ans élaborés par le management de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital utilisé prenant en compte un ratio d'endettement cible, un coût de la dette financière pour le Groupe, un taux sans risque, une prime de risque action et un bêta sur la base des données historiques ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée à partir de la valeur d'utilité de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur comptable de l'U.G.T.; une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwill.

Les pertes de valeur peuvent en cas de modification de ces estimations être reprises, à l'exception de celles concernant les goodwill qui sont irréversibles.

2.9. Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

2.10. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les catégories suivantes existent pour Groupe CRIT :

- Prêts et créances : Prêts et créances à plus d'un an, créances clients, autres créances, actifs d'impôts exigibles, comptes courants bancaires

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat : Placements à court terme et instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

2.10.1. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont inscrits au bilan consolidé initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés « prêts et créances » qui correspondent aux dépôts, cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

2.10.2. Créances clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les créances clients cédées dans le cadre du contrat de titrisation sont présentées dans le poste clients en contrepartie des dettes financières. Le programme de titrisation de créances commerciales, mis en place en 2002, et renouvelé en 2007, n'a pas été renouvelé en 2012.

Les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie. Le Groupe cède en effet ses créances aux organismes d'affacturage en continuant à les recouvrer sur des comptes bancaires dédiés. Ces encaissements à reverser aux organismes d'affacturage peuvent excéder ponctuellement le financement obtenu de ces derniers. Cette position débitrice constitue alors un équivalent de trésorerie.

2.10.3. Autres créances et actifs d'impôts exigibles

Les autres créances et les actifs d'impôts exigibles sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.10.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » présentée à l'actif du bilan est composée de la trésorerie, disponibilités constituant des prêts et créances envers les établissements bancaires et des équivalents de trésorerie qui comprennent :

- les OPCVM monétaires, placements à court terme très liquides, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à leur juste valeur par le résultat en référence directe à des prix publiés sur un marché actif (Niveau 1 de la norme IFRS 7-27 A)
- Les comptes de dépôt à court terme convertibles à tout moment en trésorerie sans risque de changement de valeur. Ces derniers sont valorisés sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27 A)
- les positions éventuellement débitrices vis-à-vis des organismes d'affacturage.

2.11. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Aucun profit ou perte n'est comptabilisé dans le résultat lors de leur achat, vente, émission ou annulation.

2.12. Dividendes et capitaux

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.13. Provisions pour risques et charges

2.13.1. Avantages du personnel

2.13.1.1. Engagements sociaux

Différents régimes de retraites à cotisations définies et à prestations définies sont accordés aux salariés du Groupe.

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont caractérisés par des versements libérant l'employeur de toute obligation ultérieure à des organismes indépendants. Ces derniers se chargent de verser au salarié les montants qui lui sont dûs déterminés à partir des cotisations versées majorées du rendement de leur placement. Les paiements effectués par le Groupe sont constatés dans le compte de résultat en charge de la période à laquelle ils se rapportent. Aucune obligation supplémentaire n'existe et aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ces derniers concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives et les accords d'entreprise, aucun autre avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés. Le salarié perçoit ainsi au moment de sa retraite une indemnité calculée à partir de son ancienneté et de son salaire de fin de carrière ainsi que du barème de droits prévus par les conventions collectives et les accords d'entreprise.

Ces régimes ne sont pas financés par le Groupe, il n'existe donc pas d'actif de régime.

L'engagement lié à ces régimes fait l'objet d'une évaluation annuelle par un actuaire indépendant selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Ces estimations tiennent compte notamment d'hypothèses d'espérance de vie, de rotation des effectifs, d'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Le taux d'actualisation utilisé est fixé par référence au taux iBoox Corporate AA 10+ à la date de clôture, taux de rendement des obligations du secteur privé de grande qualité en euros de 10 ans et plus. Cette maturité avoisine la durée résiduelle d'activité des salariés du Groupe soit 11 ans.

Ainsi que développé dans la note 2.1.2, Groupe CRIT a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 qui améliore l'information sur la situation financière du Groupe notamment la présentation de l'engagement au bilan. Ce changement de méthode comptable appliqué de manière rétrospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » est détaillé dans ladite note.

2.13.1.2. Paiements fondés sur des actions

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

2.13.2. Provisions pour autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que le règlement de cette obligation générera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

2.14. Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IAS 39.

Les passifs financiers sont comptabilisés :

- soit en « Autres passifs au coût amorti » pour les emprunts et découverts bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales, les dettes d'impôts exigibles et les autres dettes,
- soit en « Passifs évalués à la juste valeur par le résultat » pour les instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture. La valorisation est faite sur la base de données observables (Niveau 2 de la norme IFRS 7-27.A).

2.14.1. Emprunts et découverts bancaires

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le contrat de titrisation de créances professionnelles, initialement conclu en 2002, a été renouvelé le 19 janvier 2007 pour une durée de 6 ans. Ce financement, dont la maturité de remboursement définitif est supérieure à douze mois et qui était par conséquent classé en éléments non courants en 2011 a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Comme indiqué en note 2.10.2, les créances clients cédées nettes des encaissements à reverser aux organismes d'affacturage sont également présentées dans le poste clients en contrepartie des découverts bancaires ou en trésorerie et équivalents de trésorerie lorsque la position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice.

Le financement obtenu des organismes d'affacturage est d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

2.14.2. Passifs financiers courants

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur puis ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

2.15. Impôts différés

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à l'IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables peuvent donner lieu à la comptabilisation d'impôt différé actif.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains sauf dans la mesure où ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

2.16. Autres impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui comprend deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe estime que la CVAE calculée à partir de la valeur ajoutée, différence entre des produits et des charges est un impôt sur le résultat au sens de la norme IAS 12. Cette position que le Groupe a adoptée à compter du 1^{er} janvier 2010 permet de présenter des résultats cohérents avec ceux des principaux acteurs du marché de l'Intérim qui ont également opté pour ce traitement.

2.17. Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a transféré les risques et avantages des produits au client, ce qui coïncide en général à l'acceptation par le client des produits qui lui sont livrés et que le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir, et lorsque le recouvrement des créances afférentes est probable.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

2.18. Présentation du compte de résultat consolidé

Le Groupe présente son compte de résultat consolidé par nature.

A côté du résultat opérationnel, qui représente l'ensemble des produits et des charges ne résultant pas des activités de financement, des entreprises associées et de l'impôt sur le résultat, le Groupe souhaite, conformément à la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009 du Conseil National de la Comptabilité, « faciliter la compréhension de sa performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats » en présentant à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2012 un résultat opérationnel courant.

Ce dernier correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des autres produits opérationnels et des autres charges opérationnelles, « éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée ».

Ils correspondent notamment aux éléments suivants :

- l'incidence des regroupements d'entreprises sur le résultat consolidé :
 - coûts directs d'acquisition
 - dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions
 - dépréciation des goodwill
 - résultats de cessions de participation qui conduisent à un changement de méthode de consolidation ainsi que le cas échéant, effets des réévaluations des intérêts conservés
 - effets des réévaluations à la juste valeur à la date d'acquisition des intérêts détenus en cas d'acquisition par étapes
- les autres charges et produits opérationnels non récurrents.

3. Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- la valorisation des actifs incorporels et la dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.6 et 2.8),
- la valorisation des engagements sociaux (note 2.13.1.1),
- l'évaluation des provisions pour autres passifs consistant à estimer les dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation (note 2.13.2),
- la reconnaissance d'impôt différé actif en cas de pertes reportables (note 2.15).

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêté des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

4 – Notes sur le bilan consolidé

4.1. – Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Goodwill	Brevets et droits similaires	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2011				
• Valeur brute comptable	101 732	3 914	7 083	112 730
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(3 175)	(5 263)	(8 925)
Valeur nette comptable	101 245	739	1 820	103 804
Exercice clos le 31 décembre 2011				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	101 245	739	1 820	103 804
• Variations de périmètre	24 095	7 889	7 416	39 400
• Acquisitions		235	354	589
• Cessions			(4)	(4)
• Différences de conversion	2 774	444	1 299	4 517
• Reclassements		9	(76)	(67)
• Dotations aux amortissements		(307)	(470)	(777)
Valeur nette comptable à la clôture	128 114	9 009	10 340	147 463
Au 31 décembre 2011				
• Valeur brute comptable	128 601	12 965	16 091	157 657
• Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(3 956)	(5 751)	(10 194)
• Valeur nette comptable	128 114	9 009	10 340	147 463
Exercice clos le 31 décembre 2012				
• Valeur nette comptable à l'ouverture	128 114	9 009	10 340	147 463
• Variations de périmètre	8 610	1 453	5 958	16 021
• Acquisitions		389	369	759
• Cessions		(6)	(121)	(127)
• Différences de conversion	(686)	(189)	(254)	(1 129)
• Reclassements	781	62	(803)	40
• Dotations aux amortissements	(5 114)	(474)	(1 313)	(6 901)
Valeur nette comptable à la clôture	131 705	10 244	14 176	156 125
Au 31 décembre 2012				
• Valeur brute comptable	137 306	14 568	21 328	173 202
• Amortissements et dépréciations cumulés	(5 601)	(4 323)	(7 152)	(17 077)
Valeur nette comptable	131 705	10 244	14 176	156 125
<i>Dont :</i>				
- Marques Peoplelink		9 520		9 520
- Relations clients Peoplelink			10 735	10 735
- Clauses de non-concurrence PeopleLink			2 172	2 172
- Logiciels acquis ou développés en interne		724	10 244	10 969

Comptes consolidés au 31 décembre 2012

La valeur des goodwills par UGT est la suivante :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Travail temporaire et recrutement	128 170	125 361
• France et autres	93 377	93 377
• Etats-Unis	34 793	26 869
• Espagne		5 115
Assistance aéroportuaire	3 535	2 753
TOTAL	131 705	128 114

Le Groupe a procédé aux tests annuels de perte de valeur des goodwills à partir des plans d'affaires à 5 ans dans une conjoncture de reprise économique progressive. Ainsi que décrit en note 2.8, il a retenu comme valeur recouvrable la valeur d'utilité calculée.

Les hypothèses retenues pour le taux d'actualisation et de croissance perpétuelle sont les suivants :

	Travail temporaire et recrutement France	Travail temporaire et recrutement Etats-Unis	Travail temporaire et recrutement Espagne	Assistance Aéroportuaire
• Taux d'actualisation	9,1 %	10,1 %	11,0 %	9,1 %
• Taux de croissance perpétuelle	2,5 %	2,5 %	2,0 %	2,0 %

Goodwill UGT Travail temporaire et recrutement France et autres

Hypothèses de calcul

Pour l'UGT Travail temporaire et recrutement France et autres, le plan d'affaires élaboré par le management repose sur une année 2013 atone suivie d'une reprise de l'activité sur la période 2014-2015. Le taux de croissance perpétuelle retenu de 2,5 % tient compte d'une hypothèse de pénétration plus importante de l'Intérim au sein de la population active se fondant sur la montée du travail intérimaire au sein du secteur public et la flexibilisation du marché du travail français.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire France.

Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 2 % au lieu de 2,5 % ou d'un taux d'actualisation majoré de 2 points soit 11,1 % ne déclencherait pas de dépréciation.

Goodwill Travail temporaire et recrutement Espagne

Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi en 2011 pour l'UGT Travail temporaire et recrutement Espagne ne s'est pas vérifié du fait du durcissement conjoncturel local, le chiffre d'affaires réalisé sur le territoire espagnol a ainsi baissé de 9,3 % en 2012. Compte tenu de l'incertitude économique prévalant à ce jour en Espagne, le management a revu à la baisse les hypothèses de croissance de son plan d'affaires et prévoit pour 2016 un retour au niveau d'activité de 2008.

Résultat du test

La valeur d'utilité de cette UGT s'établit à 9,3 M€ comparée à une valeur comptable de 14,4 M€, la perte de valeur constatée pendant l'exercice 2012 s'élève donc à 5,1 M€. Cette perte figure dans les autres charges opérationnelles ainsi que prévu dans la note 2.18.

Goodwill Travail temporaire et recrutement Etats-Unis

Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Travail temporaire Etats-Unis prévoit une augmentation sensible de l'activité en 2013 du fait des acquisitions réalisées fin 2012 suivie d'une progression constante pour les années suivantes.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Travail temporaire Etats-Unis.

Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 2 % au lieu de 2,5 % ne déclencherait pas de dépréciation.

Le taux d'actualisation maximum avant le déclenchement d'une dépréciation est de 11,8 % contre 10,1 % retenu dans le test.

Goodwill UGT Assistance aéroportuaire

Hypothèses de calcul

Le plan d'affaires établi pour l'UGT Assistance aéroportuaire a été établi à périmètre constant de licences en France.

Résultat du test

Ces travaux n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier le goodwill de l'UGT Assistance aéroportuaire.

Sensibilité du test

L'utilisation d'un taux de croissance à l'infini de 1,5 % au lieu de 2 % ne déclencherait pas de dépréciation.

4.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2011					
• Coût	447	2 396	33 556	26 570	62 969
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 511)	(21 038)	(19 248)	(41 796)
Valeur nette comptable	447	885	12 519	7 323	21 173
<i>dont immobilisations en location financement</i>	<i>309</i>		<i>8 032</i>		<i>8 341</i>
Exercice clos le 31 décembre 2011					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	885	12 519	7 323	21 173
• Différences de conversion		3	20	18	41
• Variations de périmètre				146	146
• Acquisitions		39	2 364	3 026	5 429
• Cessions			(318)	(57)	(375)
• Reclassements		(73)	47	93	67
• Dotations aux amortissements		(355)	(3 839)	(2 732)	(6 926)
Valeur nette comptable à la clôture	447	499	10 793	7 816	19 555
Au 31 décembre 2011					
• Coût	447	2 360	34 111	29 275	66 193
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 861)	(23 318)	(21 459)	(46 638)
Valeur nette comptable	447	499	10 793	7 816	19 555
<i>dont immobilisations en location financement</i>			<i>5 679</i>		<i>5 679</i>
Exercice clos le 31 décembre 2012					
• Valeur nette comptable à l'ouverture	447	499	10 793	7 816	19 555
• Différences de conversion		(6)	(12)	(7)	(25)
• Acquisitions		399	4 884	6 333	11 616
• Cessions			(882)	(96)	(978)
• Reclassements			254	(295)	(41)
• Dotations aux amortissements		(122)	(3 727)	(2 770)	(6 619)
Valeur nette comptable à la clôture	447	770	11 310	10 981	23 508
Au 31 décembre 2012					
• Coût	447	2 737	37 752	33 792	74 728
• Amortissements et dépréciations cumulés		(1 967)	(26 442)	(22 810)	(51 219)
Valeur nette comptable	447	770	11 310	10 982	23 509
<i>dont immobilisations en location financement</i>			<i>4 081</i>		<i>4 081</i>

Le poste « Autres » inclut notamment des matériels de bureau, informatique et de transport.

4.3. Participations dans les entreprises associées

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Participations au début de la période	1 006	895
• Gains de la période	186	292
• Distributions	(250)	(180)
• Autres mouvements	(19)	
Participations à la fin de la période	923	1 006

Comptes consolidés au 31 décembre 2012

4.4. Actifs financiers

4.4.1. Catégories d'actifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Non Courant	Courant	Total	Total
Prêts et créances au coût amorti	4 235	368 424	372 659	411 898
• Prêts et créances et autres immobilisations financières	4 235		4 235	4 173
• Créances clients		291 244	291 244	320 773
• Autres créances		21 390	21 390	21 434
• Actifs d'impôt exigible		5 086	5 086	53
• Comptes courants bancaires		46 684	46 684	48 210
• Affacturage		4 019	4 019	17 254
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	20 266	20 266	10 364
• OPCVM monétaires		266	266	10 364
• Compte à terme		20 000	20 000	0
Total	4 235	388 690	392 925	422 262

Le coût amorti des prêts et créances est proche de la juste valeur.

4.4.2. Actifs financiers non courants

En milliers d'euros	Prêts et créances à plus d'un an	Autres	Total
Au 1^{er} janvier 2011			
• Valeur brute	3 763	98	3 861
• Dépréciations cumulées	(79)		(79)
Valeur nette comptable	3 684	98	3 782
Exercice clos le 31 décembre 2011			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	3 684	98	3 782
• Différences de conversion	46		46
• Variations de périmètre	402		402
• Acquisitions	549	17	566
• Cessions	(602)		(602)
• Reclassements	15	(62)	(47)
• Dépréciations de l'exercice	26		26
Valeur nette comptable à la clôture	4 120	53	4 173
Au 31 décembre 2011			
• Valeur brute	4 173	53	4 226
• Dépréciations cumulées	(53)		(53)
Valeur nette comptable	4 120	53	4 173
Exercice clos le 31 décembre 2012			
• Valeur nette comptable à l'ouverture	4 120	53	4 173
• Différences de conversion	(32)		(32)
• Variations de périmètre		(17)	(17)
• Acquisitions	1 891		1 891
• Cessions	(1 789)	(12)	(1 801)
• Dépréciations de l'exercice	20		20
Valeur nette comptable à la clôture	4 210	24	4 234
Au 31 décembre 2012			
• Valeur brute	4 242	24	4 266
• Dépréciations cumulées	(31)		(31)
Valeur nette comptable	4 211	24	4 235

4.4.3. Créances clients

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Clients et comptes rattachés ⁽¹⁾	301 616	330 325
• Dépréciations	(10 371)	(9 552)
Total	291 244	320 773
⁽¹⁾ dont :		
<i>Effets remis à l'encaissement au 31 décembre mais relatifs à des échéances postérieures</i>	8 299	5 533
<i>Créances cédées dans le cadre du contrat d'affacturage</i>	64 661	84 151
<i>Créances cédées au véhicule de titrisation</i>		118 485

Comme indiqué en note 2.14.1, le contrat de titrisation a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Par ailleurs, il est rappelé qu'à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles (note 5.3), les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit et que ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

4.4.4. Autres créances

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Créances sociales	760	868
• TVA	9 730	10 384
• Autres créances fiscales	1 275	1 323
• Charges constatées d'avance	3 386	3 996
• Autres tiers actif	7 084	5 734
Valeur brute des autres débiteurs	22 234	22 305
• Dépréciations	(844)	(871)
Total des autres débiteurs net	21 390	21 434

Les autres tiers actifs sont principalement des remboursements en attente des organismes de formation.

4.4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
Trésorerie	46 684	48 210
Équivalents de trésorerie		
• OPCVM monétaires	266	10 364
• Compte à terme	20 000	
• Affacturage	4 019	17 254
Total équivalents de trésorerie	24 285	27 618
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	70 969	75 828

Notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

4.5. Capital et autocontrôle

	31.12.2012	31.12.2011
• Capital (en milliers d'euros)	4 050	4 050
• Nominal (en euros)	0,36	0,36
• Nombre total d'actions (en milliers)	11 250	11 250
• Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 104	11 106
• Titres d'autocontrôle (en milliers)	146	144

Le nombre de titres d'autocontrôle achetés ou vendus au cours des exercices présentés n'est pas significatif.

Gestion du capital

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 1^{er} juillet 2005.

Le montant des apports mis à la disposition de l'Animateur qui s'élevait à 11 124 titres et 3 178 euros à la signature du contrat, a été augmenté de 50 000 euros par un avenant au contrat signé le 5 août 2011.

La société n'a pas de plan de stock options, ni d'attribution d'actions gratuites. Il n'existe d'autre part pas de pacte d'actionnaires.

4.6. Provisions**4.6.1. Avantages liés au personnel****4.6.1.1. Régimes à prestations définies :**

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2012 pour évaluer la valeur totale de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixé individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de turnover individualisé par secteur d'activité
- table de mortalité INSEE 2008-2010 TD/TV pour les sociétés françaises et PM-PF 60-64 pour les filiales africaines
- taux de revalorisation des salaires et taux d'actualisation :

	2012	2011
Taux de valorisation des salaires		
• Travail temporaire et recrutement	2,0 %	2,0 %
• Assistance aéroportuaire France	3,0 %	3,0 %
• Assistance aéroportuaire Congo	4,5 %	4,5 %
• Assistance aéroportuaire Afrique autres	3,0 %	3,0 %
• Autres services	2,5 %	2,0 %
Taux d'actualisation (iBox Corporate AA 10+)	2,75 %	4,75 %

En l'absence d'actifs couvrant les engagements, la provision comptabilisée est égale à la valeur actuelle de l'engagement. La provision au bilan a évolué de la manière suivante au cours des deux exercices présentés :

En milliers d'euros	2012	2011
• Obligation au début de la période	7 974	6 392
• Coût des services rendus au cours de la période	657	611
• Charge d'intérêts	365	291
• Ecart actuariels découlant de changements d'hypothèses démographiques	5	47
• Ecart actuariels découlant de changement d'hypothèses financières	2 195	(398)
• Ecart actuariels liés à l'expérience	476	441
• Coût des services passés	(82)	737
• Profits sur liquidation	(107)	(117)
• Cotisations de l'employeur	(446)	(29)
Obligation à la fin de la période	11 037	7 974
<i>Dont France</i>	<i>10 587</i>	<i>7 599</i>
<i>Dont Afrique</i>	<i>450</i>	<i>375</i>

Les principales sensibilités du calcul de cet engagement social aux hypothèses fixées sont les suivantes :

- avec un taux d'actualisation de 2,5 % l'engagement est de 11,4 M€ contre 10,7 M€ à 3 %
- l'augmentation du taux de turnover de 1 % ferait passer l'engagement à 10,4 M€
- tandis que l'augmentation du taux de revalorisation des salaires de 1 % ferait évoluer l'engagement à 12,5 M€.

Les cotisations suivantes sont attendues au cours des prochains exercices :

En milliers d'euros	2012	2011
• N+1	679	594
• N+2 à N+5	1 506	1 829
• N+6 à N+10	4 716	3 960
Total cotisations attendues de N+1 à N+10	6 901	6 383

4.6.1.2. Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires délégués) sur l'exercice 2012 à 115 720 K€.

4.6.1.3. Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont non significatifs.

4.6.2. Provisions pour autres passifs

En milliers d'euros	31.12.2011	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclassements et change	31.12.2012
• Provisions pour litiges	3 059	614	(745)	(544)	(1)	2 383
• Autres provisions	2 049	1 398	(1 033)	(377)		2 038
Total	5 108	2 012	(1 778)	(921)	(0)	4 420

En milliers d'euros	31.12.2010	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Reclassements et change	31.12.2011
• Provisions pour litiges	3 784	984	(795)	(915)	1	3 059
• Autres provisions	1 887	1 186	(304)	(720)		2 049
Total	5 670	2 171	(1 099)	(1 635)	1	5 108

Les provisions pour litiges concernent principalement des risques prud'homaux. L'estimation du risque est effectuée en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la Jurisprudence en cours. Les autres provisions concernent divers risques commerciaux, sociaux et fiscaux.

4.7. Passifs financiers

4.7.1. Catégories de passifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011
	Non courant	Courant	Total	Total
• Emprunts	31 913	27 071	58 984	52 489
• Découverts bancaires et assimilés		21 510	21 510	23 473
• Dettes fournisseurs		26 071	26 071	25 888
• Dettes fiscales et sociales		235 541	235 541	259 776
• Dettes d'impôt exigible		1 560	1 560	5 320
• Autres dettes		12 355	12 355	12 954
Total	31 913	324 108	356 021	379 899

Le coût amorti de ces éléments est proche de la juste valeur.

4.7.2. Emprunts et découverts bancaires

4.7.2.1. Endettement financier brut

Analyse des dettes financières par nature et par échéance

En milliers d'euros	Titrisation	Participation des salariés aux résultats	Crédits baux	Emprunts	Total
Valeurs au 31.12.2011					
• A moins d'un an		25 090	1 135	27	26 252
• De un à cinq ans	7 510	256	596	17 568	25 930
• A plus de cinq ans				307	307
Total 2011	7 510	25 346	1 731	17 901	52 489
Valeurs au 31.12.2012					
• A moins d'un an		26 378	686	32	27 096
• De un à cinq ans		226	388	31 240	31 855
• A plus de cinq ans				33	33
Total 2012	0	26 604	1 074	31 305	58 984

Contrat de titrisation

En juin 2002, le Groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales, ce dernier a été renouvelé en janvier 2007 pour une période de 6 ans. Il n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le Groupe. En conséquence, le Groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours. Au 31 décembre 2011, ce montant s'élevait à 51,2 M€.

Cet engagement a été pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat. Conformément à l'interprétation SIC 12, l'entité ad-hoc du véhicule de titrisation était externe et ne devait pas être consolidée par le Groupe.

Au 31 décembre 2011, le financement utilisé par le Groupe était de 7,5 M€ pour un montant de créances cédées à hauteur de 118,4 M€, ces créances étant conservées au bilan.

Option de rachat de 25 % restants du capital de PeopleLink

Le Groupe CRIT a acquis le 1^{er} septembre 2011 75 % du capital de la société PeopleLink, acteur nord américain du travail temporaire et du recrutement basé à South Bend (Indiana) et dispose d'une option de rachat des 25 % restants du capital de cette filiale. Le prix d'exercice de l'option sera déterminé en fonction d'un multiple de l'EBITDA calculé selon le contrat d'acquisition.

Cette obligation contractuelle a donné lieu selon la norme IAS 32 à la comptabilisation d'une dette financière par la contrepartie des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère. Le Groupe a pris pour hypothèse un exercice de cette option dans les cinq ans.

Cette sortie future de trésorerie actualisée au taux de financement moyen du Groupe aux Etats-Unis soit 3.75% est de 18.9 M\$ au 31 décembre 2012 (soit 14.3 M€ au cours de clôture) contre 18,5 M\$ au 31 décembre 2011 (soit 14,3 M€ au cours de clôture).

Les variations de ce passif financier au titre de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle ont été comptabilisées en résultat net selon IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation et IFRS 9 Instruments financiers. Ce traitement conforme au projet d'interprétation publié par l'IFRIC le 31 mai 2012 a conduit à la comptabilisation d'un montant de 391 K\$ soit 302 K€ en charges financières de l'exercice.

4.7.2.2. Endettement financier net

L'endettement financier net du Groupe a évolué de la façon suivante durant l'exercice :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Variation
• Emprunt partie non courante	31 913	26 237	5 675
• Emprunt partie courante	27 071	26 252	820
<i>Endettement financier brut</i>	<i>58 984</i>	<i>52 489</i>	<i>6 495</i>
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 969	75 828	(4 858)
• Découverts	21 510	23 473	(1 963)
<i>Trésorerie nette</i>	<i>49 460</i>	<i>52 355</i>	<i>(2 895)</i>
Endettement financier net	9 524	134	9 391

La gestion de la trésorerie du Groupe est assurée par le biais de différents contrats de cash-pooling dont les positions à la clôture figurent soit en trésorerie et équivalents de trésorerie à l'actif du bilan soit en découverts bancaires au passif.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Cash pooling - position active	13 367	11 580
• Cash pooling - position passive	(13 673)	(14 515)
• Solde net des cash-pooling	(306)	(2 935)

Les caractéristiques des principales sources de financement du Groupe sont les suivantes :

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011	Échéance	Couverture
• Titrisation	0	7 510	2012	Non
• Ligne de crédit Lake City Bank	9 817	3 134	12/01/14	Non
• Affacturage			N/A	Non

Le taux moyen de rémunération des différentes sources de financement du Groupe est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR et le LIBOR. Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 2 %.

Comme signalé précédemment, notre position vis-à-vis des organismes d'affacturage est ponctuellement débitrice en raison d'une absence de besoin de financement auprès de ces établissements.

4.7.3. Passifs financiers courants**4.7.3.1. Dettes fiscales et sociales**

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Organismes sociaux	77 504	83 659
• Personnel	66 251	75 270
• Taxe sur la valeur ajoutée	61 097	69 583
• Etat, collectivités publiques et autres dettes	30 689	31 264
Total	235 541	259 776

4.7.3.2. Autres dettes

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Dettes diverses	11 699	11 941
• Produits constatés d'avance	655	1 013
Total	12 355	12 954

Les dettes diverses représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs à établir. L'ensemble de ces dettes a une échéance inférieure à un an.

5 - Risques liés aux actifs et passifs financiers**5.1. Risque de change**

Hors ses nouvelles missions aux Etats-Unis, et compte tenu d'une activité essentiellement française ou en zone euro, le Groupe est peu exposé au risque de change.

L'acquisition de PeopleLink représentant en année pleine un chiffre d'affaires de près de 145 M\$ en 2012, soit 7,5 % du chiffre d'affaires total, expose de façon modérée le Groupe au risque de change, dans la mesure où les flux financiers avec la France seront principalement constitués par le remboursement d'un prêt actionnaire de 50,4 M\$ entre CRIT Corp et la société Groupe CRIT et le versement de dividendes.

5.2. Risque de taux

Une évolution de 1 point des taux d'intérêt aurait une incidence de 136 K€ sur la charge financière annuelle du Groupe.

5.3. Risque de concentration et de crédit

Il convient de noter que le risque de concentration est très faible dans la mesure où le portefeuille clients est diversifié. Le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe ne dépasse jamais 5 % des ventes du Groupe. Il n'y a pas de ce fait de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques.

En outre, les créances clients font l'objet d'une assurance crédit pour leur majorité à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles lesquelles représentent près de 21 % du chiffre d'affaires du pôle Intérim France.

L'âge des créances clients échues mais non dépréciées est analysé de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture (valeur nette)				Actifs dépréciés	Actifs non dépréciés non échus	Total (valeur nette)
	0-2 mois	2-4 mois	au-delà de 4 mois	Total			
31.12.2012	64 607	5 700	3 459	73 766	10 371	217 479	291 244
31.12.2011	60 401	4 680	4 257	69 338	9 552	251 435	320 773

5.4. Risque de liquidité

Le Groupe au 31.12.2012 est faiblement endetté et comptait un endettement de 9,5 M€ soit un gearing de 4,5 %.

Il a accès à des sources de financement court terme conséquentes à ce jour principalement des lignes d'affacturage d'un montant notionnel de l'ordre de 100 M€ lesquelles sont très peu utilisés au 31.12.2012.

En outre la filiale américaine PeopleLink dispose auprès d'une banque locale américaine, Lake City Bank d'une capacité de tirage de 22,9 M\$ qui est soumis à des covenants financiers relatifs d'une part à la couverture du service de la dette par la capacité d'autofinancement de la filiale et d'autre part à des capitaux propres suffisants de l'emprunteuse. Cette ligne de crédit utilisée à hauteur de 12,9 M\$ au 31 décembre 2012 fait l'objet d'une garantie financière de Groupe CRIT et de CRIT Corp pour 6 M\$ chacune.

Le Groupe est ainsi bien couvert face au risque de liquidité.

5.5. Risque de contrepartie financière

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie financière lorsqu'il intervient sur les marchés financiers notamment pour la gestion de sa trésorerie. Il limite ce risque en s'engageant uniquement avec des banques commerciales bénéficiant de notes de crédit élevées et en évitant une trop grande concentration des opérations de marché sur un nombre restreint d'établissements financiers. C'est ainsi que le montant de trésorerie nette de 49,5 M€ est réparti sur l'ensemble de ces établissements.

6 - Notes sur le compte de résultat consolidé

6.1. Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
Autres produits opérationnels	0	0
• Coûts d'acquisition directs	(157)	(897)
• Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions	(1 193)	(327)
• Dépréciation goodwill	(5 114)	
Autres charges opérationnelles	(6 464)	(1 224)

6.2. Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	2012	2011
• Gains de change	43	3 305
• Intérêts financiers	320	364
• Autres produits financiers	465	130
Produits financiers	829	3 799
• Frais financiers sur participation des salariés	(779)	(810)
• Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(940)	(819)
• Pertes de change	(860)	(9)
• Autres charges financières	(994)	(502)
Charges financières	(3 574)	(2 140)
Coût de l'endettement financier net	(2 745)	1 659

Du fait de la mise en place d'un financement en dollars US de 50,4 M\$ entre les sociétés CRIT Corp et Groupe CRIT, le résultat de change enregistre l'impact non cash de l'évolution du dollar contre l'euro soit une perte de 0,8 M€ en 2012 contre un gain de 3,2 M€ en 2011.

6.3. Charge d'impôt sur le résultat**6.3.1. Charge d'impôt nette**

En milliers d'euros	2012	2011
• Impôt courant	(24 823)	(28 610)
• Impôt différé	323	363
Charge d'impôt nette	(24 500)	(28 247)

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

En milliers d'euros	2012	2011
Résultat avant impôt	37 914	49 887
• Taux d'impôt en France	36,1 %	36,1 %
Impôt théorique	13 687	18 009
• Incidences :		
. de la dépréciation du goodwill (non déductible)	1 846	
. des différences permanentes	250	236
. du différentiel de taux des pays étrangers	54	(64)
. des pertes fiscales non reconnues	199	3
. de l'utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(2 460)	(1 557)
. CVAE	10 920	11 932
. Autres	4	(313)
Total des incidences	10 813	10 237
Charge d'impôt du groupe	24 500	28 247
Taux apparent	64,6 %	56,7 %

6.3.2. Impôts différés par nature

En milliers d'euros	Impôts différés actifs sur ind.départ en retraite	Impôts différés passifs sur location financement	Impôts différés actifs sur autres décalages temporaires	Total
Valeur brute au 1^{er} janvier 2011	2 106	(1 616)	2 891	3 381
• Ecart de conversion			50	50
• Impact sur le résultat	490	244	(368)	367
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20			20
• Variation de périmètre			716	716
Valeur à la clôture de l'exercice 2011	2 616	(1 372)	3 289	4 534
Valeur brute au 1^{er} janvier 2012	2 616	(1 372)	3 289	4 534
• Ecart de conversion			(8)	(8)
• Impact sur le résultat	132	322	(131)	323
• Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	896			896
• Reclassement	1	1	(39)	(37)
Valeur à la clôture de l'exercice 2012	3 645	(1 049)	3 111	5 708

Les impôts différés actifs comprennent 1,7 M€ d'actifs d'impôt sur les pertes fiscales espagnoles qui devraient être utilisés à moyen terme par imputation sur les bénéfices futurs de ces entités comme le montre le plan d'affaires utilisé pour l'impairment test du goodwill Intérim Espagne (note 4.1).

7 - Information sectorielle

7.1. Chiffre d'affaires par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	1 238 429	1 275 800
• Assistance aéroportuaire	197 279	185 347
• Autres services	72 144	69 062
• Eliminations inter-activités	(17 790)	(17 773)
Total	1 490 062	1 512 437

7.2. Résultat opérationnel courant par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	40 919	42 452
• Assistance aéroportuaire	5 282	5 079
• Autres services	922	1 921
Total	47 123	49 452

7.3. Résultat opérationnel par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	2012	2011
• Travail temporaire et recrutement	34 455	41 228
• Assistance aéroportuaire	5 282	5 079
• Autres services	922	1 921
Total	40 658	48 228

7.4. Autres informations par secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Travail temporaire et recrutement	Assistance aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Exercice 2011					
• Dotations nettes aux amortissements	936	5 727	713	-	7 376
• Dotations nettes aux provisions	2 198	1 070	(59)	-	3 209
• Actifs	331 664	61 726	122 769	80 415	596 574
• Passifs	172 594	49 996	94 430	75 962	392 981
• Acquisitions d'immobilisations	3 066	4 460	877	(1 819)	6 584
Exercice 2012					
• Dotations nettes aux amortissements	1 030	5 746	440	-	7 216
• Dotations nettes aux provisions	2 037	742	648	-	3 427
• Actifs	317 049	57 585	125 104	81 764	581 502
• Passifs	231 972	54 889	2 564	82 054	371 479
• Acquisitions d'immobilisations	7 280	7 957	3 742	(4 714)	14 264

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et ceux liés à l'impôt sur le résultat.

7.5. Autres informations**7.5.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques**

En milliers d'euros	2012	2011
• France	1 255 935	1 359 768
• Etats-Unis	112 166	35 428
• Espagne	48 368	53 347
• Autres	73 593	63 894
Total	1 490 062	1 512 437

7.5.2. Actifs non courants par zones géographiques

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• France	120 403	116 123
• Etats-Unis	59 552	45 002
• Espagne	2 231	7 306
• Autres	8 313	8 300
Total	190 499	176 731

8 - Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidés

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, est constituée de la trésorerie et équivalents de trésorerie déduction faite des découverts bancaires.

En milliers d'euros	31.12.2012	31.12.2011
• Trésorerie et équivalents de trésorerie	70 969	75 828
• Découverts bancaires	21 510	23 473
Trésorerie nette	49 460	52 355

La variation de trésorerie nette de l'exercice tient notamment compte de l'opération d'acquisition d'actifs aux Etats-Unis soit 8,8 M€, hors cet impact la trésorerie nette dégagée sur l'exercice serait de 5,9 M€ contre 7,5 M€ en 2011 (hors impact des acquisitions américaines également).

Les principaux points à souligner sont :

- La baisse limitée de la capacité d'autofinancement à 53,7 M€ contre 60,4 M€ en 2011,
- Une baisse du besoin en fonds de roulement de 4,9 M€ en période de baisse de chiffre d'affaires,
- Une augmentation des impôts versés liée à l'augmentation des acomptes d'IS
- Des investissements en fort accroissement de 12,3 M€ contre 6 M€ en 2011, accroissement relatif à l'Aéroportuaire et au siège.

8.1. Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En milliers d'euros	2012	2011
Dotations aux amortissements / dépréciation		
• sur immobilisations incorporelles	1 721	777
• sur immobilisations corporelles	6 666	6 926
• sur goodwill	5 114	
Total des dotations aux amortissements	13 502	7 703

8.2. Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

En milliers d'euros	2012	2011
• Stocks	(558)	(481)
• Clients et comptes rattachés nets	29 144	(15 112)
• Créances sur l'état et les organismes sociaux	811	83
• Charges constatées d'avance	612	(224)
• Autres tiers actifs nets	(1 344)	(938)
• Dettes fournisseurs	198	(1 577)
• Dettes fiscales et sociales	(24 098)	14 899
• Autres dettes	146	(2 190)
Variation du besoin en fonds de roulement	4 909	(5 541)

Les variations les plus notables en 2012 sont celles des créances clients et des dettes fiscales et sociales, en période de baisse de l'activité.

8.3. Remboursement d'emprunts

En milliers d'euros	2012	2011
• Titrisation	(7 510)	
• Prêt à moyen terme	(190)	(58)
• Crédits-bails	(1 140)	(1 918)
• Autres	(961)	(3 680)
Total	(9 801)	(5 656)

9 - Engagements hors bilan**9.1. Engagements hors bilan liés au financement de la société non demandés spécifiquement par IFRS 7****9.1.1. Engagements donnés**

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
Garanties financières				
• Caution donnée par Groupe CRIT au Crédit du Maroc pour CRIT Maroc	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 389	1 392
• Caution donnée par Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT España	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	1 000	1 000
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT Tunisie	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2013	44	46
• Garantie financière de Groupe CRIT à la Société Générale pour CRIT RH	Garantie financière de la mère à sa filiale	30.11.2013	44	46
• Garantie financière de Groupe CRIT à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 548	4 637
• Garantie financière de CRIT Corp à Lake Bank City pour PeopleLink	Garantie financière de la mère à sa filiale	Illimité	4 548	4 637

9.1.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2011	31.12.2010
Engagements liés au financement non demandés spécifiquement par IFRS 7				
• Contrat de titrisation ⁽¹⁾	Capacité maximum de tirage			75 000
• Contrat d'affacturage Crédit Agricole	Capacité maximum de tirage	01.01.2013	80 000	80 000
• Contrat d'affacturage GE Factofrance	Capacité maximum de tirage	Illimité	17 995	27 458

⁽¹⁾ Comme indiqué en note 4.6.2.1 le contrat de titrisation n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

9.2. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la société

9.2.1. Engagements donnés

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
Garantie financière				
• Contre-garantie de Groupe CRIT à BNP Paribas pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2013	4 066	
Instruments financiers conclus en vue de la livraison d'un élément non financier				
• Engagement d'achat de GEH à divers fournisseurs	Engagement d'achat ferme d'uniformes		553	
Cautions données				
• Garantie de bonne fin de Groupe CRIT à Maser envers Renault	Cautions de la mère à sa filiale pour l'exécution du marché	31.05.2012		130
Contrats de location simple				
• Obligations en matière de location simple immobilière	Engagements de paiements futurs		10 568	11 423
		< 1 an	6 537	6 613
		de 2 à 5 ans	4 031	4 809
• Obligations en matière de location simple mobilière	Engagements de paiements futurs		3 818	3 963
		< 1 an	2 537	2 038
		de 2 à 5 ans	1 282	1 925

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 26 932 K€ contre 24 263 K€ en 2011.

9.2.2. Engagements reçus

En milliers d'euros	Principales caractéristiques	Echéance	31.12.2012	31.12.2011
Garantie financière				
• Garantie financière de BNP Paribas à Arch Insurance Company pour PeopleLink	Garantie d'une police d'assurance	05.12.2013	4 066	
Garanties à première demande				
• Garantie à première demande de Crédit Lyonnais à Aéroport de Paris pour les filiales Aéroportuaire France	Garantie de baux civils	2013 à 2019	926	
• Garantie à première demande de Société Générale en faveur de GEH	Garantie d'appel d'offres	22.03.2013	457	
Cautions reçues				
• Cautions de la Société Générale en faveur de CRIT SAS ⁽¹⁾	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2013	73 560	63 500
• Cautions du Crédit Lyonnais en faveur de Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim ⁽¹⁾	Garantie financière des activités de travail temporaire (article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail)	30.06.2013	18 090	16 690
• Cautions solidaire de la Société Générale à Groupe Europe Handling ⁽²⁾	Garantie de la demande de sursis de paiement de créance contestée (Article 348 du Code des Douanes)			864

⁽¹⁾ Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés CRIT SAS, AB INTERIM, LES COMPAGNONS et LES VOLANTS dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L 1251-49 et R 1251-11 à R 1251-31 du Code du Travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année.

⁽²⁾ La mainlevée de cette caution solidaire a eu lieu le 23 février 2012.

10 - Autres informations

10.1. Résultat par action

	2012	2011
• Résultat revenant aux actionnaires de la société (milliers d'euros)	9 905	19 930
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 105	11 117
• Résultat de base et dilué par action (€ par action)	0,89	1,79

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

10.2. Dividende par action

	2012	2011
• Dividende revenant aux actionnaires de la Société (milliers d'euros)	2 588	2 475
• Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 105	11 117
• Dividende par action (€ par action)	0,23	0,22

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0,36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2012 est de 11 103 989.

Un dividende de 0,23 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, représentant une distribution totale de 2 587 500 €, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 21 juin 2013.

10.3. Informations sur les parties liées

Selon la norme IAS 24, une partie liée est une personne ou une entité qui est liée à l'entité présentant ses états financiers. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

10.3.1. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux principaux dirigeants - Président Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués - s'élèvent en 2012 à 542 milliers d'euros comme en 2011. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

10.3.2. Autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées sont principalement :

- des locations consenties aux conditions de marché par des SCI, dont la gérance est assurée par Claude GUEDJ ou Nathalie JAQUI, administrateurs et dont les administrateurs de la société Groupe CRIT sont tous associés,
- des ventes facturées par le Groupe aux sociétés consolidées par mise en équivalence.

En milliers d'euros	2012	2011
Locations facturées au Groupe par des SCI		
• SCI LES ARCHES DE CLICHY	203	229
• SCI LA PIERRE DE CLICHY	143	128
• SCI HUGO MOREL	70	63
• SCI LA PIERRE D'AUDINCOURT (DU HAVRE)	15	30
• SCI LA PIERRE LUTTERBACH	18	15
• SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	17	16
• SCI LA PIERRE DE SENS	15	14
• SCI LA PIERRE DE ROUEN	16	14
• SCI LA PIERRE DE MELUN	16	14
• SCI LA PIERRE DE TOULON	16	19
• SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	13
• SCI LA PIERRE CHATEAUROUX	10	9
• SCI LA PIERRE D'AUXERRE	10	9
• SCI LA PIERRE DE QUIMPER	9	8
	571	544
Engagements en matière de location simple immobilière (paiements futurs de loyers)	1 118	1 963
<i>< 1 an</i>	677	990
<i>de 2 à 5 ans</i>	441	973
Ventes facturées par le Groupe		
• HANDLING PARTNER GABON	531	675
	531	675
Comptes clients et courants débiteurs		
• HANDLING PARTNER GABON	37	157
• SCCV 50 AV. DE LA PORTE DE VILLIERS	121	110
• SCCV LES CHARMES	155	
	312	267

Les informations financières résumées des sociétés mises en équivalence sont d'autre part les suivantes :

En milliers d'euros	Handling Partner Gabon	Ovid	SCCV Les Charmes	SCCV 50 Av. Porte de Villiers
• Actif immobilisé	784	30		
• Actif circulant	3 746	1 871	302	332
• Capitaux propres	2 506	(259)	(12)	1
• Dettes	2 025	2 160	314	331
Total Bilan	4 530	1 901	302	332
• Chiffre d'affaires	7 560	2 559		
• Résultat net	831	(283)	(13)	

Enfin le Groupe CRIT n'est détenant par aucune société mère publiant des comptes IFRS disponibles pour le public.

10.4. Evénements post clôture

Le Groupe a acquis le 1^{er} février 2013 100 % du capital de la société Aria, concurrent local aéroportuaire sur l'aéroport de London City. Cette opération lui permet de devenir l'opérateur unique sur cette plateforme et de dégager des synergies de coûts. Le chiffre d'affaires de cette société est de 4 M€ en année pleine.

Ayant mis fin à son programme de titrisation le 11 décembre 2012, le Groupe a mis en place le 29 mars 2013 une ligne de financement de 60 M€ auprès de son pool de banques habituel. Cette ligne de financement d'une durée de 5 ans est remboursable in fine et à un taux de rémunération basé sur l'EURIBOR 3 mois.

Aucun autre événement post-clôture de nature à avoir une incidence significative sur les états financiers 2012 n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes consolidés.

10.5. Effectifs à la clôture

La répartition par métier de l'effectif permanent du Groupe à la clôture est la suivante :

	31.12.2012	31.12.2011
• Travail temporaire (salariés permanents)	1 864	1 824
• Assistance aéroportuaire	2 650	2 481
• Autres	658	646
Total	5 172	4 951

Dont effectifs des sociétés mises en équivalence : 203 en 2012 contre 190 en 2011

10.6. Périmètre de consolidation

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2012	31.12.2011	
• GROUPE CRIT (Saint-Ouen)	622 045 383	Société mère		Intégration globale
Travail temporaire et recrutement				
• CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	98,90	98,90	Intégration globale
• LES VOLANTS (Saint-Ouen)	301 938 817	98,83	98,83	Intégration globale
• LES COMPAGNONS (Paris)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
• AB INTERIM (Saint-Ouen)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT (Paris)	451 329 908	99,65	99,65	Intégration globale
• PRESTINTER (Saint-Ouen)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
• PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,65	99,65	Intégration globale
• CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA OUTSOURCING SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• ADAPTALIA ESPECIALIDADES DE EXTERNALIZACION SL (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
• CRIT MAROC (Maroc)	NA	98,67	98,67	Intégration globale
• C-SERVICES (Maroc)	NA	99,87	99,87	Intégration globale
• CRIT RH (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT TUNISIE (Tunisie)	NA	94,67	94,67	Intégration globale
• CRIT CORP (Etats-Unis)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• PEOPLELINK (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
• SUSTAINED QUALITY (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
• ARKEO (Etats-Unis)	NA	75,00	75,00	Intégration globale
Assistance aéroportuaire				
• PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE (Tremblay en France)	502 637 960	99,84	99,84	Intégration globale
• CARGO GROUP ⁽¹⁾	789 719 887	99,84	-	Intégration globale
• ORLY CUSTOMER ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 801	99,84	99,84	Intégration globale
• ORLY RAMP ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 769	99,84	99,84	Intégration globale
• TERMINAL ONE ASSISTANCE (Tremblay en France)	515 212 785	99,84	99,84	Intégration globale
• RAMP TERMINAL ONE (Tremblay en France)	515 192 763	99,84	99,84	Intégration globale
• EURO SURETE (Tremblay en France)	399 370 386	95,00	95,00	Intégration globale
• AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,64	99,64	Intégration globale
• ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,68	99,68	Intégration globale
• GROUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,84	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		31.12.2012	31.12.2011	
• INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,68	99,68	Intégration globale
• EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,77	99,77	Intégration globale
• AWAC TECHNICS (Saint Ouen)	412 783 045	99,60	99,60	Intégration globale
• OVID (Tremblay en France) ⁽²⁾	534 234 661	33,33	-	Mise en équivalence
• CONGOLAISE DE PRESTATIONS DE SERVICES - CPTS (Congo) ⁽³⁾	NA	60,96	-	Intégration globale
• SKY PARTNER R.S. DOO. (Serbie) ⁽⁴⁾	NA	47,92	-	Mise en équivalence
• AWAC TECHNICS MOROCCO (Maroc)	NA	99,60	99,60	Intégration globale
• CONGO HANDLING (Congo)	NA	60,90	60,90	Intégration globale
• HANDLING PARTNER GABON (Gabon)	NA	33,95	33,95	Mise en équivalence
• SKY HANDLING PARTNER SIERRA LEONE	NA	79,87	79,87	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER CORK (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
• SKY HANDLING PARTNER UK (Royaume Uni)	NA	89,86	89,86	Intégration globale
Autres services				
• OTESSA (Saint-Ouen)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
• CRIT CENTER (Saint-Ouen)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
• E.C.M. (Saint-Ouen)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
• ECM TEHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
• MASER (Saint-Ouen)	732 050 026	99,94	99,94	Intégration globale
• CRIT IMMOBILIER (Saint-Ouen)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
• R.H.F. (Saint-Ouen)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
• ATIAC (Saint-Ouen)	690 500 871	50,00	50,00	Intégration globale
• RH EXTERNETT (Colombes)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
• SCI SARRE COLOMBES	381 038 496	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI RUITZ LES MEURETS (Barlin)	310 728 258	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
• SCI MARCHE A MEAUX	384 360 962	99,00	99,00	Intégration globale
• SCI DE LA RUE DE CAMBRAI	403 899 818	99,66	99,66	Intégration globale
• SCI ALLEES MARINES	381 161 595	99,00	99,00	Intégration globale
• SCCV LES CHARMES	491 437 018	47,50	47,50	Mise en équivalence
• SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	492 855 648	50,00	50,00	Mise en équivalence

⁽¹⁾ Société créée le 3 décembre 2012

⁽²⁾ Société créée le 23 août 2011 ayant débuté son activité en 2012

⁽³⁾ Société créée le 10 novembre 2011 ayant débuté son activité en 2012

⁽⁴⁾ Société créée le 10 octobre 2012

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis de détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

G. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

ACE Audit

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux Actionnaires

Groupe CRIT SA

152 bis, Avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe CRIT SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.2 et 2.1.2 aux états financiers consolidés qui exposent les changements de méthodes comptables relatifs, respectivement, à la présentation du résultat opérationnel courant et à l'application par anticipation de l'amendement à la norme IAS 19 "avantages du personnel".

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissances les éléments suivants :

Changements de méthodes comptables

Comme exposé dans les notes 1.2 et 2.1.2 aux états financiers consolidés, conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2011, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective la nouvelle présentation du compte de résultat consolidé et l'application de la norme IAS 19 révisée. En conséquence, l'information comparative diffère des états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2011.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice 2011 et l'information donnée à ce titre dans les notes 6.1 et 2.1.2 aux états financiers consolidés.

Estimations comptables

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 2.1.1, 2.6.1 et 4.1 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2013

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Morin

ACE Audit

Alain Auvray

Comptes sociaux au 31 décembre 2012

A. Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	2012			2011
		Brut	Amort. et dépréc.	Net	Net
• Immobilisations incorporelles	3-4-5	20 942	1 871	19 071	19 077
• Immobilisations corporelles	3-4	5 527	1 046	4 481	1 572
• Immobilisations financières	3-5	168 464	10 177	158 287	159 534
Total actif immobilisé		194 933	13 094	181 839	180 183
• Clients et comptes rattachés	6	857		857	1 662
• Autres actifs	7	49 628	3 177	46 453	135 715
• Disponibilités	8	35 496		35 496	23 669
Total actif circulant		85 981	3 177	82 806	161 046
TOTAL DE L'ACTIF		280 914	16 271	264 645	341 229

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	2012	2011
• Capital	9	4 050	4 050
• Réserves		177 653	167 092
• Report à nouveau		93	59
• Résultat de l'exercice		9 262	13 036
Total Capitaux propres	9	191 058	184 237
• Provisions pour risques et charges	5	44	32
Total provisions risques et charges		44	32
• Emprunts et dettes financières	10	14 673	15 515
• Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 093	833
• Dettes fiscales et sociales	11	594	1 971
• Autres dettes	11	57 184	138 641
Total dettes		73 544	156 960
TOTAL PASSIF		264 646	341 229

B. Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	2012	2011
• Chiffre d'affaires	13	5 269	6 129
• Reprises de provisions		240	13
• Autres produits		51	29
Produits d'exploitation		5 560	6 171
• Autres charges externes		(2 568)	(2 952)
• Impôts et taxes		(437)	(229)
• Salaires et traitements	14	(966)	(1 022)
• Charges sociales		(364)	(386)
• Dotations aux amortissements		(80)	(89)
• Dotations aux provisions		(236)	
• Autres charges		(1)	(209)
Charges d'exploitation		(4 651)	(4 887)
Résultat d'exploitation		910	1 285
Résultat financier	15	9 484	13 157
Résultat exceptionnel	16	(158)	(569)
Bénéfice avant impôt		10 236	13 873
• Impôt sur les bénéfices		(974)	(837)
Résultat net		9 262	13 036

C. Notes aux comptes sociaux de Groupe CRIT

Sommaire

- 1 - Evénements de l'exercice
- 2 - Principes et méthodes comptables
 - 2.1. Application des conventions comptables
 - 2.2. Immobilisations corporelles
 - 2.3. Immobilisations incorporelles
 - 2.4. Participations et autres titres
 - 2.5. Créances
 - 2.6. Valeurs mobilières de placement
 - 2.7. Provisions pour risques et charges
 - 2.8. Ecart de conversion
 - 2.9. Intégration fiscale
- 3 - Etat de l'actif immobilisé
- 4 - Etat des amortissements et des provisions
- 5 - Etat des provisions
- 6 - Clients et comptes rattachés
- 7 - Autres actifs
- 8 - Disponibilités
- 9 - Capitaux propres
- 10 - Dettes financières
- 11 - Dettes fiscales et sociales et autres dettes
- 12 - Soldes et opérations groupe
- 13 - Chiffre d'affaires
- 14 - Effectif et rémunération des dirigeants
- 15 - Résultat financier
- 16 - Résultat exceptionnel
- 17 - Détail des charges à payer
- 18 - Détail des produits à recevoir
- 19 - Nature des charges constatées d'avance
- 20 - Répartition de l'impôt sur les bénéfices
- 21 - Engagements hors bilan
- 22 - Fiscalité latente
- 23 - Tableau des filiales et des participations

1 - Evénements de l'exercice

La société Groupe Crit détient 100 % de sa filiale Crit Cartera pour un montant de 11 857 868 €.

Elle a comptabilisé une provision pour dépréciation pour un montant de 8 207 000 € au 31/12/12, en fonction d'une valorisation effectuée en prenant la quote-part des capitaux propres retraités.

En juin 2002, le groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales destiné à financer une acquisition. Ce contrat de titrisation n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

2 - Principes et méthodes comptables

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis.

2.1. Application des conventions comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des droits audiovisuels enregistrés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. Compte tenu des faibles perspectives actuelles de commercialisation de ces droits, une provision pour dépréciation a été constituée.

Le fonds commercial correspond au mali de fusion suite à la TUP de la société Euristt. Ce mali de fusion est un mali technique affecté aux titres CRIT SAS. L'entreprise apprécie à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
• Constructions	40	L
• Installations techniques, matériel outillage	10	D-L
• Installations générales, agencements et aménagements	10	L
• Matériel de transport	5	L
• Matériel de bureau et informatique	3-5	D-L
• Mobilier	5	L

L : Linéaire

D : Dégressif

Les amortissements dégressifs sont traités en amortissements dérogatoires.

2.4. Participations et autres titres

A la date d'entrée dans le patrimoine, les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les titres sont évalués à l'inventaire à leur valeur d'utilité. Elle est déterminée sur les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction à l'origine et tient compte notamment des perspectives de rentabilité future. Ces estimations ont été actualisées notamment sur la base d'une hypothèse de reprise économique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Base d'évaluation utilisée pour l'établissement des comptes :

La préparation des états financiers nécessite la détermination par les dirigeants d'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses, celles-ci sont déterminées sur la base de la continuité de l'exploitation.

Dans le contexte conjoncturel actuel, le groupe a précisé les hypothèses retenues. Le domaine ayant notamment fait l'objet de travaux particuliers est l'évaluation des titres de participation.

2.5. Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

Une provision ou un passif est comptabilisé lorsque la société a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente.

Les indemnités pour départ à la retraite, non constatées dans les comptes, sont mentionnées parmi les engagements hors bilan.

2.8. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change (PCG, art 342-5). Pour les prêts pour lesquels l'option prévue à l'article 38-4 du CGI a été exercée, les écarts de change latents n'entrent pas dans la composition du résultat fiscal de l'exercice.

2.9. Intégration fiscale

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises.

En tant que société tête de groupe, GROUPE CRIT est seule redevable de l'impôt sur les résultats, de l'imposition forfaitaire annuelle, en application des dispositions de l'article 223 A du CGI.

L'impôt sur les résultats est comptabilisé par chaque société, y compris la société tête de groupe.

3 – Etat de l'actif immobilisé

BRUTS (en milliers d'euros)	2011	Augmentation	Diminution	2012
• Droits audiovisuels	777			777
• Licences et fonds commercial	20 146			20 146
• Droit au bail	18			18
Immobilisations incorporelles	20 942			20 942
• Terrains	440			440
• Constructions	267	63		330
• Installations techniques	28			28
• Installations générales	857	15		872
• Matériel de bureau et mobilier	111			111
• Immobilisations en cours	883	2 862		3 746
Immobilisations corporelles	2 586	2 940		5 527
• Titres de participation	130 243			130 243
• Prêts	31 252	6 976	16	38 212
• Dépôts et cautionnements	9			9
Immobilisations financières	161 504	6 976	16	168 464
Total général	185 032	9 916	16	194 933

Le fonds commercial pour un montant de 19 039 K€ correspond à un mali de fusion suite à la TUP de la société Euristt en 2010. Un test de valeur est réalisé chaque année. Des prêts ont été accordé à Crit Corp pour un montant de 50,4 millions de dollars. Les titres de participation sont présentés en détail dans la note 23. Les immobilisations en cours correspondent à un projet immobilier sur St Ouen.

4. Etat des amortissements et provisions

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (en milliers d'euros)	2011	Dotations	Reprises	2012
• Licences	1 087	6		1 093
• Autres immobilisations incorporelles	777			777
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles	1 865	6		1 871
• Constructions	79	15		95
• Installations techniques	28			28
• Installations générales	806	16		822
• Matériel de bureau, info, mobilier	99	1		101
Amortissements et provisions sur immobilisations corporelles	1 014	32		1 046
• Titres de participation	1 970	8 207		10 177
Provisions sur immobilisations financières	1 970	8 207		10 177
Total général	4 849	8 245		13 094

5. Etat des provisions

PROVISIONS (en milliers d'euros)	2011	Dotations	Reprises	2012
• Provision pour litiges fournisseurs	32	12		44
• Provision pour autres litiges		224	224	0
Total provisions risques et charges	32	236	224	44
• Provision dépréciation comptes clients				
• Provision dépréciation comptes courants groupe et associés	3 177			3 177
Total provisions pour dépréciation	3 177			3 177
Total général	3 209	236	224	3 221

6. Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	2012	2011
• Clients et comptes rattachés	857	1 662
Total valeur brute	857	1 662

Ces créances, à moins d'un an d'échéance, concernent essentiellement les sociétés du groupe.

7. Autres actifs

En milliers d'euros	2012	2011
• Fournisseurs débiteurs	187	
• Impôt sur les bénéfices	4 186	
• TVA	156	122
• Comptes courants groupe et associés	45 039	27 536
• Charges constatées d'avance	43	111
• Autres	17	111 121
• Dépréciation	(3 177)	(3 177)
Total	46 451	135 713

Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des honoraires de maintenance informatique. Dans les autres actifs figure le dépôt prévu dans le contrat de titrisation considéré comme un actif réalisable à court terme au 31/12/11. Les autres actifs sont des créances à moins d'un an.

8. Disponibilités

Les disponibilités intègrent les actions propres représentant 1,29 % du capital social.

Inventaire des valeurs du portefeuille

En milliers d'euros	Montant à l'ouverture		Montant à la clôture	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
• FCP	10 302	10 306		
• Actions propres	1 826	1 659	1 849	2 211
• Disponibilités	11 707	11 707	33 647	33 647
• Provisions actions propres	(166)			
Total	23 669	23 672	35 496	35 858

9. Capitaux propres

Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			Valeur nominale
	A la clôture exercice	Création dim. valeur nominale	Création incorporation réserves	
• Actions ordinaires	11 250 000			0,36

Comptes sociaux au 31 décembre 2012

Capitaux propres

En milliers d'euros	2011	Autres variations	Affectation résultat	2012
• Capital	4 050			4 050
• Réserve légale	405			405
• Autres réserves	166 687	10 561		177 248
• Report à nouveau	59	34		93
• Résultat de l'exercice 2011	13 036	(13 036)		
• Dividendes payés		2 441	(2 441)	
• Résultat de l'exercice 2012			9 262	9 262
Capitaux propres	184 237		6 821	191 058

10. Dettes financières

En milliers d'euros	2012	2011
• Emprunts auprès des établissements de crédit		
• Cautionnements reçus	1	1
• Découverts bancaires	13 676	14 518
• Comptes courants du groupe et associés	996	996
Total des dettes financières	14 673	15 515

L'échéancier des dettes financières s'analyse ainsi :

En milliers d'euros	2012	2011
• Partie à court terme ⁽¹⁾	13 677	14 519
• Partie à long terme ⁽²⁾	996	996
Total des dettes financières	14 673	15 515

⁽¹⁾ à moins d'un an ; ⁽²⁾ à de plus de cinq ans

11. Dettes fiscales et sociales et autres dettes

En milliers d'euros	2012	2011
• Fournisseur et comptes rattachés	1 093	833
Total des dettes Fournisseurs	1 093	833

Ces dettes sont à moins d'un an d'échéance.

En milliers d'euros	2012	2011
• Personnel	38	48
• Organismes sociaux	99	107
• Impôt sur les bénéfices		1 536
• T.V.A.	151	222
• Autres charges fiscales	306	58
Total des dettes fiscales et sociales	594	1 971

En milliers d'euros	2012	2011
• Comptes courants	54 716	135 361
• Divers charges à payer		25
• Produits constatés d'avance		32
• Ecart de conversion passif	2 468	3 223
Total des autres dettes	57 184	138 641

Les écarts de conversion passif proviennent de prêts accordés à Crit Corp pour un montant de 50,4 millions de dollars. L'option prévue à l'article 38-4 du CGI a été exercée.

12. Soldes et opérations groupe

Les soldes et flux avec les sociétés liées sont les suivants :

En milliers d'euros	2012	2011
ACTIF		
• Clients	857	1 493
• Comptes courants	83 238	58 759
PASSIF		
• Fournisseurs	122	388
• Comptes courants	55 712	136 357
PRODUITS		
• Chiffre d'affaires	5 125	5 954
• Intérêts	2 014	1 644
• Dividendes	15 864	11 642
CHARGES		
• Autres charges externes	784	310
• Intérêts	170	423

En juin 2002, le groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales destiné à financer une acquisition. Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le groupe. En conséquence, le groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours. Cet engagement est pris vis-à-vis d'Ester Finance titrisation pour la durée du contrat. En janvier 2007, ce programme a été renouvelé pour une période de 6 ans.

Ce contrat de titrisation n'a pas été renouvelé en 2012 et le financement a été remboursé par anticipation le 11 décembre 2012.

13. Chiffre d'affaires

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué par la refacturation de management Fees et de frais de gestion auprès des filiales.

14. Effectif et rémunération des dirigeants

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 6 personnes.

La rémunération des organes d'administration et de direction s'est élevée au titre de l'exercice 2012 à la somme de 542 milliers d'Euros.

15. Résultat financier

En milliers d'euros	2012	2011
• Dépréciation immobilisations financières		
• Reprise dépréciation immobilisations financières		754
• Dépréciation comptes courants		
• Reprise dépréciation comptes courants		
• Dépréciation titres	(8 207)	(167)
• Reprise dépréciation titres	167	
• Intérêts sur emprunts		
• Intérêts sur découverts	(584)	(731)
• Intérêts sur comptes courants (net)	1 844	1 221
• Dividendes	15 864	11 642
• Produits sur placements	68	272
• Gains et pertes de change	(5)	
• Autres	337	166
Net	9 484	13 157

La société Groupe Crit détient 100 % de sa filiale Crit Cartera pour un montant de 11 857 868 €. Elle a comptabilisé une provision pour dépréciation pour un montant de 8 207 000 € au 31/12/12, en fonction d'une valorisation effectuée en prenant la quote-part des capitaux propres retraités.

16. Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	2012	2011
• Plus ou moins-values cessions d'immobilisations		(569)
• Penalités sur droits enregistrement et contrôle fiscal		
• Autres ⁽¹⁾	(158)	
Net	(158)	(569)

⁽¹⁾ Cette charge correspond à une indemnité d'éviction versée à la filiale Crit Center suite à l'arrêt de son bail de location des locaux de Saint Ouen.

17. Détail des charges à payer

En milliers d'euros	2012	2011
• Fournisseurs factures non parvenues	97	75
• Dettes provisionnées congés payés et salaires	50	65
• Etat impôts et taxes à payer	306	58
• Fournisseurs à payer		25
• Intérêts courus sur emprunts		
• Banque intérêts courus à payer	4	3
Total	457	226

18. Détail des produits à recevoir

En milliers d'euros	2012	2011
• Clients factures à établir	0	0
• Fournisseurs avoirs à recevoir	187	0
• Intérêts courus	0	0
Total	187	0

19. Nature des charges constatées d'avance

En milliers d'euros	2012	2011
• Exploitation	43	111
Total	43	111

20. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
2012			
• Résultat courant	10 394	974	9 420
• Résultat exceptionnel	(158)	0	(158)
Résultat comptable	10 236	974	9 262

En milliers d'euros	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat après impôt
2011			
• Résultat courant	14 442	837	13 605
• Résultat exceptionnel	(569)	0	(569)
Résultat comptable	13 873	837	13 036

L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale est de 1 166 K€. L'économie d'impôt réalisée par la société tête de groupe du fait de l'intégration fiscale est de 255 K€.

21. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2012	2011
• Provision indemnités de départ à la retraite	62	40
• Engagements donnés sur emprunts ⁽¹⁾	11 091	2 614
• Engagements donnés sur crédit bail	0	0
• Engagements reçus d'un établissement bancaire	0	0

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2012 pour évaluer la valeur totale de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- départ volontaire à l'initiative du salarié
- âge de départ à la retraite fixé individu par individu, en fonction du nombre de trimestres requis pour une retraite à taux plein de la Sécurité Sociale, comptés à partir de la date de début d'activité professionnelle avec un maximum de 70 ans
- taux de revalorisation des salaires : de 2 % à 3 %
- le taux d'actualisation retenu est de 2,75 % en 2012 à rapprocher de 4,75 % en 2011. Il s'agit du taux iBoxx Corporate AA à fin décembre pour toutes les obligations long terme de maturité comparable à la durée résiduelle d'activité des salariés du groupe soit 16 ans en excluant les valeurs financières

⁽¹⁾ dont cautions et garanties données par Groupe Crit pour Crit Maroc, Crit Tunisie, Crit RH, Peoplelink et Crit Espana

22. Fiscalité latente

L'écart de change se rapportant au prêt en monnaie étrangère fait à Crit Corp (soit 2 468 K€)

23. Tableau des filiales et participations

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue directement (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales dont la valeur brute excède 1 % du capital de GROUPE CRIT SA soit 40 500 euros										
<i>1 - Filiales Françaises</i>										
CRIT SAS	148 229	24 815	68,30	101 229	101 229			845 040	8 761	5 851
GRUPE EUROPE HANDLING	80	2 952	99,84	4 812	4 812			172 983	1 922	2 767
MASER	154	712	99,94	2 430	608		130	33 313	607	
CRIT INTERIM	1 530	60 160	98,90	885	885			3 114	4 711	4 531
PRESTINTER	8	92	95,00	141	141			3 947	3	0
SCI MARCHÉ A MEAUX	2	168	99,00	107	107			10	4	
RH EXTERNETT	100	(1 412)	100,00	100	0	1 150		409	(138)	
CRIT CENTER	53	(215)	95,00	85	85			5 800	(723)	0
SCI ALLEES MARINES	2	124	99,00	76	76			(6)		
OTESA	30	(10)	99,00	72	72			2 790	(42)	0
LES COMPAGNONS	46	6 440	95,00	43	43			142 668	1 428	1 682
<i>2 - Filiales Etrangères</i>										
CRIT CARTERA	5 847	5 687	100,00	11 858	3 650	5 848		1 208	2	0
CRIT CORP	7 806	1 677	100,00	7 000	7 000	38 199			1 536	
SKY HANDLING PARTNER	1 220	2 705	100,00	1 037	1 037			11 903	592	
CRIT MAROC	135	1 496	98,67	137	137		1 392	12 800	476	214
PROPARTNER	77	987	100,00	80	80	123		10 232	262	

N/S : Non Significant

23. Tableau des filiales et participations (suite)

En milliers d'euros	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
B. Renseignements globaux sur les titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de GROUPE CRIT SA soit 40 500 euros										
<i>1 - Filiales Françaises</i>										
E.C.M.	31	1 345	99,00	30	30			22 269	413	361
SCI RUITZ LES MEURETS	15	79	90,00	14	6			(1)	(1)	
SCI RIGAUULT PREMILHAT	15	127	90,00	12	12			(5)	(5)	
ATIAC	23	(144)	50,00	11	0			(1)	(1)	
C-SERVICES	9	209	90,00	9	9	1 500		1 070	100	49
R.H.F.	8	(2 021)	95,00	7	7			2 694	(579)	0
EUROSURETE	8	(23)	95,00	7	7	40		26	14	
CRIT IMMOBILIER	152	20	95,00	NS	NS			26 386	(17)	410
AB INTERIM	23	1 976	95,00	NS	NS				323	
<i>2 - Participations dans les sociétés françaises</i>										
SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	1	1	50,00	NS	NS				(283)	
OVID	24	(283)	33,33	8	8			2 559		
<i>3 - Filiales étrangères</i>										
CRIT HR (Irlande)	30	(563)	95,00	29	0	533			(1)	
CRIT RH (Tunisie)	19	11	95,00	19	19		46	661	31	
CRIT TUNISIE	5	213	95,00	5	5		46	2 941	109	

N/S : Non Significant

E. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

ACE Audit

5, avenue Franklin Roosevelt
75008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

Aux actionnaires

Groupe CRIT SA

152 bis, Avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe CRIT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans les notes 2.D « Participations et autres titres » de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'application de la méthodologie mise en œuvre par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 29 avril 2013

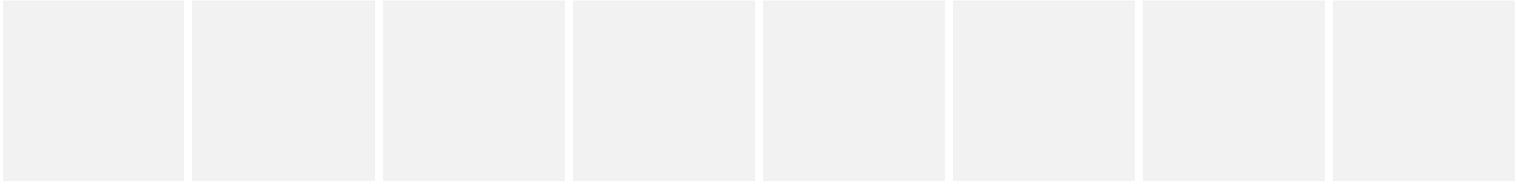
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Morin

ACE Audit

Alain Auvray



Attestation du responsable du rapport financier

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Fait à Saint-Ouen, le 30 avril 2013

Claude Guedj

Président Directeur Général

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2013

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter l'activité de notre société et celle de l'ensemble de notre groupe et de vous fournir toutes informations de nature juridique.

LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

RESISTANCE EN FRANCE, FORTE CROISSANCE A L'INTERNATIONAL

L'exercice 2012 a démontré les capacités d'adaptation et de résistance de notre groupe dans un contexte de marché plus difficile. A l'international, notre dynamique de croissance se confirme.

LES CHIFFRES CLES

En millions d'euros	2012	2011
• Chiffre d'affaires	1 490,1	1 512,4
En France	1 255,9	1 359,8
A l'international	234,1	152,7
• Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	47,1	49,4
• Résultat opérationnel	40,7	48,2
• Coût de l'endettement net	(2,7)	1,7
• Résultat avant impôt	37,9	49,9
• Résultat net	13,6	21,9
• Résultat net part du Groupe	9,9	19,9
• Résultat net retraité ⁽²⁾	18,7	21,9
• Résultat net par action (en euro)	0,89	1,79

⁽¹⁾ hors charges liées à l'impact des regroupements d'entreprises (dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liées aux acquisitions, dépréciation des goodwill, coûts directs d'acquisitions...)

⁽²⁾ retraité d'un montant de 5,1 M€ en 2012 représentant la dépréciation de la totalité du goodwill relatif aux filiales espagnoles.

Sur les changements de normes et de présentation :

A titre préliminaire, nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont fait l'objet des changements de normes et de présentation suivants par rapport aux comptes 2011 :

Notre groupe a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » approuvée par l'Union Européenne le 5 juin 2012, ainsi que développé en note 2. 1.2 des états financiers consolidés.

L'application anticipée de cet amendement améliore l'information sur la situation financière du groupe, notamment la présentation de l'engagement au bilan. Les changements relatifs à l'application de cet amendement ont été appliqués de manière rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2011 et les données comparables ont ainsi été ajustées.

L'impact sur le résultat 2011 est le suivant :

En milliers d'euros	31.12.2011
• Produit/charge reconnu en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	80
• Amortissement du coût des services passés	125
• Impôts différés	(63)
Variation du résultat net	141
- attribuable aux propriétaires de la société mère	134
- attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	7

De même, conformément à la recommandation n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009 du Conseil National de la Comptabilité, notre groupe présente à compter de l'exercice 2012 un résultat opérationnel courant avant prise en compte des éléments non récurrents, (notamment l'incidence des regroupements d'entreprise) et un résultat opérationnel.

Ce changement de méthode comptable développé dans la note 2.18 des comptes consolidés a été appliqué de manière rétrospective. Les charges correspondantes s'élevaient à 1,2 M€ en 2011.

Le compte de résultat

Sur l'ensemble de l'exercice, notre chiffre d'affaires s'élève à 1 490,1 M€, en repli limité de 1,5 % par rapport à 2011. La contribution de notre activité travail temporaire reste stable, à 83,1 % du chiffre d'affaires du groupe contre 84,3 % en 2011.

La bonne résistance affichée par notre groupe a été portée par nos performances à l'international sur l'ensemble de nos pôles d'activités : sur l'exercice, le chiffre d'affaires hors de France s'établit à 234,1 M€ contre 152,7 M€, en hausse de 53,3 %.

Cette forte croissance, qui valide le bien fondé de notre stratégie de diversification géographique, porte la part de notre activité internationale à 15,7 % de l'activité totale contre 10,1 % en 2011.

Toutes les activités de notre groupe ont démontré leur capacité d'adaptation à des conditions de marché difficiles :

Nos activités travail temporaire et recrutement affichent un chiffre d'affaires de 1 238,4 M€ en baisse limitée de 2,9 % grâce à la forte progression de nos activités à l'international.

En France, le contexte économique a pesé sur l'activité : sur un marché en baisse de 8,5 %, le chiffre d'affaires ressort à 1 039,3 M€ contre 1 150,9 M€ en 2011 ;

A l'international, notre pôle réalise un chiffre d'affaires de 199,1 M€ en hausse de 59,4 %. Cette dynamique est portée par nos activités aux Etats-Unis, avec l'intégration en année pleine de la société PeopleLink et la bonne tenue du marché local.

Sur le pôle multiservices, le chiffre d'affaires s'établit à 269,4 M€* en progression de 5,9 % ; Les activités aéroportuaires comme les activités ingénierie et maintenance du pôle participent à cette croissance.

La bonne résistance de l'activité s'est accompagnée d'une bonne tenue de la rentabilité opérationnelle courante.

Le résultat opérationnel courant s'établit en 2012 à 47,1 M€, soit 3,2 % du chiffre d'affaires contre 49,4 M€ en 2011.

Sur le pôle travail temporaire et recrutement, avec un résultat opérationnel courant qui s'établit à 40,9 M€ contre 42,4 M€ en 2011, notre groupe maintient une bonne rentabilité de 3,3 % du chiffre d'affaires comparable à l'exercice précédent.

Sur le pôle multiservices, le résultat opérationnel courant s'établit à 6,2 M€ contre 7,0 M€ en 2011. Il représente 2,3 % du chiffre d'affaires total du pôle.

Du résultat opérationnel courant au résultat opérationnel, il convient de souligner les éléments suivants :

- Les dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés liés aux acquisitions réalisées aux Etats-Unis, qui représentent 1,2 M€ ;
- Le choix opéré par notre groupe de déprécier la totalité du goodwill de l'activité espagnole au regard du contexte économique local, pour 5,1 M€.

Le résultat opérationnel s'établit à 40,7 M€ contre 48,2 M€.

Le résultat financier du groupe s'établit à (2,7) M€, résultant d'une perte de change latente de 0,8 M€ et de charges financières de 1,9 M€.

Le résultat courant avant impôt s'établit à 37,9 M€ contre 49,9 M€.

Après une charge d'impôts de 24,5 M€, le groupe affiche au 31 décembre 2012, un résultat net de 13,6 M€.

*avant éliminations inter-activités

Le bilan

La lecture de notre bilan au 31 décembre 2012 montre un renforcement de nos capitaux propres qui s'établissent à 210 M€ et un nouveau renforcement de notre structure financière.

L'augmentation des actifs non courants, qui s'élèvent à 190,5 M€ contre 176,7 M€ au 31 décembre 2011 résulte de l'impact de nos dernières acquisitions aux Etats-Unis.

L'ACTIVITE DU GROUPE PAR PÔLE

Concernant les informations sectorielles présentées ci-dessous, il convient de prendre en considération les éliminations inter-activités qui sont demeurées stables à (17,8) M€.

Le pôle travail temporaire et recrutement

Bonne résistance en France – Forte croissance à l'international

En millions d'euros	2012	2011
• Chiffre d'affaires	1 238,4	1 275,8
En France	1 039,3	1 150,9
A l'international	199,1	124,9
• Résultat opérationnel courant	40,9	42,4
• Résultat opérationnel	34,5	41,2

Le chiffre d'affaires de notre pôle travail temporaire et recrutement ressort à 1 238,4 M€, en repli limité de 2,9 %.

Cette bonne résistance a été portée par la forte progression de nos activités à l'international.

Elles représentent en 2012, 16,1 % de l'activité totale du pôle contre 9,8 % en 2011.

En France, sur un marché en baisse de 8,5 %, notre pôle réalise un chiffre d'affaires de 1 039,3 M€ en baisse de 9,7 %, le groupe ayant maintenu tout au long de l'année une discipline tarifaire pour défendre ses marges.

Si le contexte économique a pesé sur notre activité, il convient de souligner que la baisse du chiffre d'affaires intègre également une base de comparaison élevée, le chiffre d'affaires de l'exercice 2011 ayant affiché une forte progression de 14 %.

En termes d'évolution sectorielle, ce sont les secteurs de l'industrie et du bâtiment qui ont été les plus impactés par le ralentissement conjoncturel.

Dans l'industrie (en baisse globale de 11 %), la baisse de chiffre d'affaires a, comme attendu, été plus marquée dans l'automobile (-25 %) ; l'activité réalisée dans le bâtiment affiche une baisse de 10 %.

La répartition sectorielle du chiffre d'affaires montre que l'industrie représente 43 % du chiffre d'affaires du pôle, les Services 33 % et le BTP 24 %.

En termes de typologie de clients, les PME demeurent toujours très bien représentées dans notre portefeuille, elles concentrent 62 % du chiffre d'affaires du pôle contre 38 % pour les grands comptes.

A l'international, notre chiffre d'affaires ressort à 199,1 M€ et affiche une forte progression de 59,4 %.

Cette dynamique est portée par les Etats-Unis : leur contribution dans notre activité internationale est portée de 28 % en 2011 à plus de 56 % en 2012.

Nous vous rappelons que l'année 2011 avait été marquée par une étape importante dans la stratégie de développement de notre groupe à l'international, avec l'acquisition en septembre 2011, de la société nord-américaine PeopleLink.

L'intégration en année pleine de la société PeopleLink est au cœur de la dynamique affichée en 2012 par nos activités internationales.

Fidèle à sa stratégie de développement, notre groupe a poursuivi son déploiement sur le marché américain, avec quatre nouvelles acquisitions.

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

L'acquisition des activités d'Elite Personnel, Trade Management, Twin Sisters Enterprises et VisionT représentent en année pleine un chiffre d'affaires de près de 37 M\$. Leur contribution à la dynamique affichée en 2012 est marginale, ces acquisitions ayant été intégrées courant du deuxième semestre 2012.

Ces opérations nous permettent d'étendre notre maillage géographique sur le premier marché mondial du travail temporaire, en prenant position sur de nouveaux Etats, le New Jersey, le Texas et l'Iowa. Ces acteurs spécialisés nous offrent également l'opportunité d'étendre notre champ d'expertise sur des secteurs d'activité porteurs tels que la pharmacie, les cosmétiques, l'énergie ou le staffing IT.

Notre stratégie volontariste aux Etats-Unis a porté ses fruits.

Le chiffre d'affaires réalisé sur cette zone ressort à plus de 145 M\$ en hausse de 7,6 % à taux de change constant.

Sur les autres pays d'implantation du groupe, les évolutions sont contrastées :

- En Espagne (qui concentre 24,3 % de l'activité internationale du pôle), la situation économique difficile a pesé sur l'activité ; le chiffre d'affaires, à 48,4 M€, affiche une baisse de 9,2 % ;
- Les autres implantations (Allemagne, Suisse, Maroc, Tunisie) affichent une activité globale en croissance de 6,8 % sur l'exercice.

Maintien de la rentabilité opérationnelle courante

Le résultat opérationnel courant du pôle, à 40,9 M€ contre 42,4 M€ en 2011 se maintient à 3,3 % du chiffre d'affaires du pôle (3,3 % en 2011). Cette bonne performance est à relier avec l'intégration réussie de la société PeopleLink en année pleine.

En France, la bonne tenue de nos marges commerciales associée à une saine gestion des frais fixes, nous permet de limiter la baisse du résultat opérationnel courant ; celui-ci s'établit à 33,9 M€ contre 38,9 M€ en 2011 ;

A l'international, la forte croissance de l'activité s'est accompagnée d'une progression des résultats impactés positivement par l'intégration en année pleine de la société PeopleLink.

Le résultat opérationnel courant ressort à 7 M€ et représente 3,5 % du chiffre d'affaires.

Le pôle Multiservices

Toutes les activités en croissance

En millions d'euros	2012	2011
• Chiffre d'affaires	269,4	254,4
• Résultat opérationnel courant	6,2	7,0
• Résultat opérationnel	6,2	7,0

Le pôle multiservices affiche en 2012 une progression de 5,9 % de son chiffre d'affaires qui s'établit à 269,4 M€, portée tant par les activités aéroportuaires que par les activités ingénierie & maintenance.

LES ACTIVITES AEROPORTUAIRES

En millions d'euros	2012	2011
• Chiffre d'affaires	197,3	185,3
• Résultat opérationnel courant	5,3	5,1
• Résultat opérationnel	5,3	5,1

Les activités aéroportuaires concentrent 73,2 % de l'activité totale du pôle multiservices.

Elles maintiennent en 2012 un bon niveau d'activité avec un chiffre d'affaires de 197,3 M€ en progression de 6,4 %.

La forte croissance affichée à l'international porte la part de notre activité réalisée hors de France à 17,8 % (contre 15,1 % en 2011). La France concentre désormais 82,2 % du chiffre d'affaires.

En France, l'activité s'est bien comportée dans un environnement plutôt difficile marqué par la baisse du trafic aérien sur les terminaux de Roissy et d'Orly et par une pression tarifaire accrue.

Malgré ces facteurs négatifs, notre groupe maintient une croissance positive, avec un chiffre d'affaires en progression de 3 %, à 162,1 M€.

Notre groupe conforte sa position de leader sur le marché de l'assistance en France grâce en particulier à la signature ou à la reconduction de nouveaux contrats.

Ainsi, notre portefeuille clients a été renforcé par cinq nouveaux contrats sur Orly (avec les compagnies Iberia et sa filiale Air Nostrum, Vueling, British Airways, Open Skies et Transaéro), un nouveau contrat sur Roissy CDG avec la compagnie Eclair et la reconduction sur Roissy CDG des contrats British Airways, Emirates, Montenegro Airlines, Aigle Azur et Air Baltic.

A l'international, notre groupe réalise un excellent exercice avec un chiffre d'affaires en hausse de 26 %, à 35,2 M€.

En Afrique, toutes nos concessions (Congo, Gabon, Sierra Leone) contribuent à cette croissance. Cette dynamique confirme le fort potentiel de développement de ce continent et nous conforte dans notre volonté d'étendre notre déploiement sur cette zone.

Au Royaume-Uni, l'activité s'est également bien comportée avec en particulier la contribution en année pleine des activités sur le London City Airport où nous avons pris position au quatrième trimestre 2011.

En Irlande, malgré un contexte difficile, l'activité demeure stable.

Bien que confrontées à un environnement difficile, nos activités aéroportuaires parviennent à améliorer leur résultat opérationnel courant qui s'établit à 5,3 M€ contre 5,1 M€ en 2011.

LES AUTRES SERVICES

Les autres services réalisent un chiffre d'affaires de 72,1 M€ contre 69,1 M€ en 2011.

L'ingénierie et maintenance qui représente plus de 2/3 des autres activités, affichent une croissance de 7,4 % avec un chiffre d'affaires à 55,4 M€ contre 51,6 M€. Cette croissance est d'autant plus satisfaisante qu'elle fait suite à un exercice 2011 en progression de 20,6 %.

Le résultat opérationnel courant des autres services s'établit à 0,9 M€.

LES PERSPECTIVES DU GROUPE POUR L'EXERCICE 2013

Malgré un environnement toujours difficile en Europe, notre groupe entend poursuivre en 2013 sa stratégie en vue d'étendre ses positions à l'international et de diversifier ses domaines d'expertise.

Si l'évolution du marché du travail temporaire en France sur les premiers mois de l'année nous impose la prudence, nous réaffirmons notre confiance sur une amélioration progressive de la situation au cours des prochains mois. Notre groupe s'appuiera sur ses points forts en développant en particulier ses spécialisations.

A l'international, nous demeurons déterminés à poursuivre notre déploiement aux Etats-Unis où nos perspectives de croissance sont positives. L'intégration en année pleine des acquisitions réalisées en 2012 et la poursuite de la croissance devraient nous permettre de franchir le cap des 200M\$ de chiffre d'affaires sur cette zone. Le groupe restera attentif aux opportunités de croissance externe lui permettant d'étendre sa présence sur ce continent.

Dans l'aéroportuaire, malgré un trafic aérien toujours en repli, notre groupe entend consolider sa position de n° 1 de l'assistance aéroportuaire en France grâce à la signature de nouveaux contrats depuis le début de l'exercice.

L'international occupera également une place importante au cours des prochains mois.

En Afrique, nos concessions devraient confirmer leur dynamisme avec la prise de position sur de nouveaux terminaux et la signature de plusieurs nouvelles compagnies depuis janvier.

Au Royaume-Uni, le groupe renforcera ses positions sur London City Airport.

Au regard de l'ensemble de ces éléments, notre groupe confirme son objectif de réaliser à l'horizon 2015, plus de 25 % de son chiffre d'affaires à l'international.

LES INFORMATIONS SOCIALES, SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES

LA RESPONSABILITE SOCIALE

Le groupe CRIT, groupe de services et de ressources humaines, a toujours considéré le capital humain comme son principal capital et a placé au cœur de sa politique de gestion des ressources humaines, le développement, l'épanouissement et l'accompagnement de ses collaborateurs, permanents ou intérimaires.

LE GROUPE ET SES COLLABORATEURS

Les effectifs permanents (CDI) du groupe au 31 décembre 2012, s'élèvent à 5 172 (dont 203 salariés au titre de la société Handling Partner Gabon mise en équivalence), contre 4 951 au 31 décembre 2011 (dont 190 salariés au titre de la société mise en équivalence).

Répartition des effectifs permanents du groupe :

- Par zone géographique :

	Effectifs 2012	Effectifs 2011
• En France	3 551 (68,66 %)	3 540 (71,50 %)
• En Europe	578 (11,17 %)	547 (11,05 %)
• Aux Etats-Unis	239 (4,62 %)	192 (3,88 %)
• En Afrique	804 (15,55 %)	672 (13,57 %)

- Par pôle d'activité :

	Effectifs 2012	Effectifs 2011
• Travail Temporaire	1 864 (36,04 %)	1 824 (36,84 %)
• Aéroportuaire	2 650 (51,24 %)	2 481 (50,11 %)
• « Autres »	658 (12,72 %)	646 (13,05 %)

- Par âge :

	En 2012	En 2011
• > 55 ans	(5,70 %)	(5,49 %)
• 45 - 55 ans	(15,76 %)	(15,49 %)
• 35 - 45 ans	(31,23 %)	(30,42 %)
• 25 - 35 ans	(41,30 %)	(43,33 %)
• < 25 ans	(6,01 %)	(5,27 %)

- Par sexe :

Au 31 décembre 2012, les effectifs du groupe comptent 2 878 hommes (soit 55,65 %) et 2 294 femmes (soit 44,35 %). Au 31 décembre 2011, ces effectifs sont de 2 550 hommes (soit 51,50 %) et 2 401 femmes (soit 48,5 %).

Mouvements du personnel :

Sur la base d'informations arrêtées au 31 octobre, les effectifs permanents du groupe en France ont évolué de 3 486 salariés au 31 octobre 2011 à 3 528 salariés au 31 octobre 2012, avec 523 embauches et 75 licenciements.

L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La durée du travail

En France, les salariés permanents des sociétés du groupe sont, en grande majorité, régis par des accords d'entreprise portant sur la durée et l'aménagement du temps de travail.

Les salariés permanents des sociétés qui, du fait de leurs effectifs, ne sont pas dotées d'institutions représentatives du personnel, sont soumis à la durée légale du travail (35 heures hebdomadaires).

Eu égard à la spécificité de la réglementation du Travail Temporaire, et conformément aux dispositions légales applicables (article L. 1251-21 du code du Travail), les salariés intérimaires délégués par le groupe sont soumis à la durée du travail applicable au sein de l'entreprise utilisatrice dans laquelle ils sont délégués.

Le taux d'absentéisme

- Sur le périmètre français du pôle Travail Temporaire : 16 %
- Sur le périmètre français du pôle aéroportuaire : 14,6 %

L'ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

L'autonomie de chacune des entités françaises composant le groupe leur permet de disposer d'une représentation du personnel qui leur est propre et qui permet au groupe de maintenir un dialogue social de qualité, au plus près des spécificités de chacun de ses métiers et des préoccupations des collaborateurs.

De fait, chaque institution représentative est associée aux décisions en fonction de son périmètre d'intervention et du rôle qui lui est dévolu par la législation.

Seul le pôle Travail Temporaire du groupe dispose d'une représentation du personnel regroupée au sein d'une Unité Economique et Sociale dont le périmètre a été défini par négociation.

LE BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS EN 2012

Sur le périmètre de l'Unité Economique et Sociale, ont abouti à la signature d'accords, les négociations ayant porté sur les thèmes relatifs à :

- L'épargne salariale (modification d'un accord de participation, mise en place d'un plan d'épargne) ;
- La prévoyance et les remboursements de frais de santé ;
- L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Au sein du pôle aéroportuaire, le dialogue social s'est illustré par la signature de différents accords sur les thèmes relatifs aux négociations annuelles obligatoires, à l'aménagement du temps de travail, à la mise en place d'un compte épargne temps et à la mise en place du télétravail.

Des négociations portant sur les mesures relatives à la prévention des situations de pénibilité au travail et de leurs répercussions sur la santé des collaborateurs ont également été organisées et ont débouché sur la signature de deux accords d'entreprise et sur la mise en place de neuf plans d'actions relatifs à la prévention des situations de pénibilité.

LA FORMATION DES COLLABORATEURS

Au cœur de la politique d'accompagnement et de développement des collaborateurs du groupe, la formation professionnelle occupe une place primordiale.

Véritable moteur de la performance, la formation permet de s'adapter en permanence aux exigences législatives, techniques et commerciales du marché.

Pour servir sa politique de formation, le groupe s'appuie sur deux organismes internes de formation : RH Formation, dédié à la formation des collaborateurs des métiers du travail temporaire et transversaux du groupe, et l'IFMA, spécifiquement dédié aux collaborateurs du pôle aéroportuaire.

Conscient que le professionnalisme de ses collaborateurs permet au groupe de toujours mieux répondre aux exigences de qualité de services pour ses clients, RH Formation a totalement renouvelé en 2012 son offre de formation sur les métiers du travail temporaire et a piloté et livré en fin d'année 2012 un outil d'intégration en e-learning.

Cet outil, conçu pour soutenir l'intégration des nouveaux collaborateurs permanents des métiers du travail temporaire et transversaux du groupe, leur offre une formation sur l'ensemble des points clés de ces métiers.

Le nombre total d'heures de formation et le nombre de salariés formés

Sur le périmètre français du pôle Travail Temporaire	En 2012	En 2011
• Nombre d'heures de formation	192 340	206 880
• Nombre de salariés formés	12 687	9 516

Sur le périmètre français du pôle aéroportuaire	En 2012	En 2011
• Nombre d'heures de formation	48 881	48 517
• Nombre de salariés formés	12 838	15 169

LA POLITIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL

(Pour cet indicateur, le périmètre d'information retenu est le pôle Travail Temporaire France, qui représente près de 70 % de l'activité globale du groupe)

De par la spécificité de sa position d'intermédiaire sur le marché de l'emploi, le groupe a fait de la santé et de la sécurité au travail de ses salariés, un axe majeur de sa politique de responsabilité sociale.

- Depuis 2005, les sociétés du pôle sont certifiées OHSAS 18001 pour l'ensemble de leurs établissements ;
- 11 agences sont certifiées MASE, système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail principalement destiné aux secteurs Pétrochimie et Chimie ;
- 27 agences spécialisées « nucléaire » sont certifiées CEFRI (Certification des Entreprises pour la Formation et le suivi du personnel travaillant sous Rayonnements Ionisants).

Conscient que l'objectif de réduction des accidents du travail ne peut être atteint sans une meilleure gestion des risques et une meilleure information des collaborateurs, le groupe a mis en place un dispositif de prévention, d'information et de sensibilisation, qui associe tant ses collaborateurs, intérimaires et permanents que ses clients.

Ce dispositif s'articule autour des axes principaux suivants :

- **La sensibilisation et la formation des collaborateurs permanents** : un « livret de sensibilisation sécurité » est à disposition de l'ensemble des collaborateurs grâce à l'Intranet du groupe ; des formations ont également été mises en place sur les thèmes « gestion des violences physiques et verbales » et « Santé Sécurité au Travail / Prévention et Secours Civiques 1 » ;
- **La sensibilisation des collaborateurs intérimaires** : celle-ci est omniprésente à tous les stades de recrutement et de délégation. Elle est relayée notamment par la remise contre récépissé, à l'occasion de chaque recrutement, d'un « livret sécurité » décliné par secteur d'activité ; une sensibilisation spécifique est mise en place au profit des salariés intérimaires délégués sur des postes « exposés ». Pour exemple, les salariés intérimaires des agences certifiées MASE participent à des « causeries sécurité » qui sont régulièrement organisées par les agences Crit ou les entreprises utilisatrices ;
- **Une parfaite connaissance des postes de travail, de leur environnement et des tâches à effectuer**. La délégation d'un salarié temporaire exige de vérifier l'existence au sein des entreprises utilisatrices de postes présentant des risques particuliers pour la santé et la sécurité du salarié, de réaliser des visites de postes et des visites sécurité destinées à s'assurer que tout est mis en œuvre pour garantir sa sécurité et de réaliser des bilans de mission, destinés à s'assurer auprès du salarié du bon déroulement de ses prestations.
- **L'analyse des accidents du travail**, en privilégiant l'analyse conjointe avec l'entreprise utilisatrice au sein de laquelle l'accident est intervenu.

Cet engagement majeur du groupe se poursuit aujourd'hui sous la forme d'un plan de formation 2012-2015, en application du Plan National d'Actions Coordonnées mis en œuvre par les Caisses d'Assurance Retraite et de Santé au Travail.

L'objectif de cette formation, dispensée sur la base du référentiel de compétences en matière de santé et de sécurité de la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés), est de parfaire la connaissance des collaborateurs permanents, améliorer la communication avec les Entreprises Utilisatrices, identifier les situations à risques et ainsi réduire l'accidentologie.

Les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail des collaborateurs permanents en 2012

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ⁽¹⁾ : 3,86

Taux de gravité ⁽²⁾ : 0,31

⁽¹⁾Nombre d'accidents avec arrêt d'au moins 24 heures pour un millions d'heures de travail (y compris accidents du trajet)

⁽²⁾Nombre de jours calendaires d'incapacité temporaire pour 1 000 heures de travail (y compris accidents du trajet)

LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le groupe CRIT est engagé, depuis de nombreuses années, dans une démarche de lutte contre toute forme de discrimination et de promotion de la diversité et de l'égalité des chances.

Parmi les nombreuses actions menées par le groupe, on peut citer :

- La mise en œuvre depuis 2004, d'une politique active pour **l'emploi et l'insertion des personnes handicapées**.

Faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap est une priorité pour le groupe qui a été confiée à un département « Emploi & Handicap », spécialement créé et composé d'une mission nationale relayée par 10 correspondants régionaux.

La mise en œuvre de cette politique s'est concrétisée par l'engagement du groupe aux côtés de nombreux partenaires nationaux tels que l'Agefiph depuis 2005, le Fagerh (dont le partenariat a été renouvelé en 2012 pour deux nouvelles années), ou locaux (CRP/ERP).

Elle prend également la forme d'actions permanentes tendant à :

- former, sensibiliser les collaborateurs du groupe ;
- développer la qualification des collaborateurs intérimaires reconnus handicapés, à travers la mise en place de contrats de professionnalisation, de contrats d'insertion professionnelle, de contrats de développement personnel ;
- conseiller, accompagner les entreprises clientes du groupe dans la mise en œuvre de leur politique d'emploi de travailleurs handicapés.
 - En 2012, le pôle Travail Temporaire du groupe a confié plus de 9 000 missions à des personnes reconnues handicapées, auprès de 1 438 entreprises clientes, et a dispensé plus de 6 000 heures de formation.

- Le déploiement, depuis 2007, sur les métiers du Travail Temporaire et transversaux du groupe, d'un **Plan Diversité et Egalité des Chances**, assuré par une structure interne de pilotage, composée d'un Responsable national et de correspondants régionaux.

Ce plan se décline sur plusieurs axes, tels que la mise en conformité des procédures et documents internes, l'élaboration d'outils d'accompagnement, de formation et de sensibilisation des collaborateurs (à travers la mise à jour de l'intranet RH du groupe ; l'outil de e-learning..).

Le développement de ce Plan passera en 2013 par la mise en place d'actions d'accompagnement et de sensibilisation des entreprises clientes du groupe.

- La mise en place en 2010 d'un **Médiateur Diversité et Egalité des chances**, spécialisé dans la lutte contre toute forme de discrimination, accessible à tous les collaborateurs permanents et intérimaires du pôle Travail Temporaire et des sociétés membres de l'UES CRIT et d'une façon générale, saisissable en cas de difficultés graves au travail.

- La mise en œuvre d'une politique active en faveur de **l'égalité hommes-femmes**. L'étude de la représentativité des femmes au sein des différentes filiales du groupe montre un pôle Travail Temporaire caractérisé par une féminisation forte et des pôles Aéroportuaire et Ingénierie-Maintenance au sein desquels la population demeure majoritairement masculine.

- La part des femmes dans les effectifs permanents du pôle Travail Temporaire, atteint 76,77 % ; elle s'élève à 28,45 % dans les effectifs permanents du pôle Aéroportuaire et à 9,34 % au sein des sociétés d'Ingénierie et Maintenance du groupe.

Le groupe veille à décliner au sein de chacun de ses pôles, ses valeurs fortes et communes de non-discrimination en matière d'embauche, de qualification, de formation, de rémunération, d'évolution de carrière.

Dans ce cadre, des négociations ont été engagées au sein des différents pôles, avec pour objectif d'aboutir, par l'intermédiaire d'accords d'entreprise, à la mise en place d'un dispositif structuré en faveur de l'égalité hommes-femmes ; cette démarche a abouti à la signature de 9 accords d'entreprise.

LE RESPECT DES CONVENTIONS DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'activité du groupe se situe majoritairement en France, pays signataire notamment, des conventions OIT suivantes :

- C087 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical,
- C098 sur le droit d'organisation et de négociation collective,
- C111 relative à l'abolition du travail forcé,
- C138 relative à l'âge minimum au travail,
- Et C182 relative aux pires formes de travail des enfants.

Le groupe respecte pleinement ces principes et les engagements issus de ces conventions qui sont retranscrits dans la législation française.

Au-delà de ces obligations légales, les principes et valeurs véhiculés par ces conventions sont ancrés dans la culture des représentants des filiales étrangères du groupe, qui veillent à leur plein et entier respect.

LA RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ POUR PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES – GESTION DES DÉCHETS

Même si de par la nature de ses activités, le groupe CRIT n'a pas d'impact significatif sur l'environnement, il est engagé dans une démarche volontariste de maîtrise et de réduction des effets de son activité sur l'environnement.

Ainsi, les sociétés françaises du pôle travail temporaire du groupe bénéficient de la certification ISO 14001 pour l'ensemble de leurs établissements.

Cette certification, obtenue en 2005, a été renouvelée en 2011 pour 3 ans, par DNV Certification France et couvre au 31 décembre 2012, près de 70 % des activités du groupe.

Le groupe a identifié deux aspects environnementaux principaux par rapport à ses activités :

• L'émission de Co2 dans l'atmosphère :

L'empreinte carbone du groupe est essentiellement liée aux déplacements de ses collaborateurs dans l'exercice de leurs activités, particulièrement sur le pôle travail temporaire, où les déplacements sur les sites des entreprises clientes sont nombreux.

Aussi, le groupe s'est engagé dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la flotte automobile utilisée.

C'est l'élément clé du plan d'action mis en place en matière de choix et d'attribution des véhicules et qui consiste à renouveler progressivement le parc automobile par des véhicules qui émettent moins de dioxyde de carbone par kilomètre.

Ce plan d'action a permis de limiter la production de Co2. Au 31 décembre 2012, 86 % du parc automobile du pôle travail temporaire France était constitué de véhicules de catégorie A et B, c'est-à-dire avec une valeur Co2 au plus égale à 120 g/km.

• La production de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques :

Les matériels bureautiques pris en location par le groupe sont systématiquement repris, au terme de la période de location, par leur fournisseur, qui en assure la destruction selon les normes environnementales en vigueur, ce dont il atteste par la remise d'une certification de destruction conforme conservée par le groupe.

Les équipements électriques usagés sont collectés par des entreprises extérieures qui les recyclent conformément à la réglementation en vigueur et dans le respect des principes de développement durable.

Pour les matériels informatiques devenus obsolètes, le groupe fait appel à un prestataire extérieur qui procède, partout en France, à leur enlèvement, et assure leur destruction, ce dont il atteste par un certificat de destruction.

Pour l'élimination des cartouches d'encre et de toner usagées, les filières de proximité ont été retenues.

Le recours à ces filières (associations, déchetteries, entreprises spécialisées) a permis d'augmenter de plus de 40 % la conformité de l'élimination de ces déchets depuis 2009.

En 2012, 93 % des cartouches d'encre et toner usagées ont été confiés à ces filières.

D'autres facteurs qui impactent son empreinte carbone sont traités par le groupe, même s'ils ne sont pas identifiés comme ayant un impact significatif : c'est le cas de la **consommation de papiers**.

Dans ce cadre, le groupe s'attache à développer des applications informatiques qui permettent de réduire cette consommation : ainsi, l'informatisation et la dématérialisation croissante des documents utilisés par les établissements Crit, (dossiers clients, intérimaires, contrats, etc...) permet de réduire année après année la consommation de papiers.

De même, tous les systèmes d'impression choisis par le groupe permettent une scannérisation des documents ainsi que des impressions recto/verso permettant ainsi de limiter les consommations d'encre et papier.

En complément, sur le siège social du groupe, l'ensemble des déchets papiers sont confiés à un prestataire qui en assure le tri et le recyclage selon les normes environnementales en vigueur.

En l'absence de risques pour l'environnement engendrés par les activités du groupe, les informations relatives aux provisions et garanties éventuelles en matière d'environnement sont sans objet.

LA SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

Dans le cadre de sa démarche d'œuvrer en faveur d'une meilleure maîtrise de son impact environnemental, il est primordial pour le groupe de sensibiliser et d'informer ses collaborateurs.

Ainsi, dès leur recrutement, les nouveaux collaborateurs permanents sont sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de tri des déchets et d'utilisation du papier.

Le groupe s'appuie également sur différents supports de communication interne tel que l'intranet. Ainsi, les résultats de l'analyse environnementale qui est réalisée chaque année sur le pôle travail temporaire, sont mis en ligne et à disposition de chaque collaborateur ; des flashes d'information sont également diffusés, avec pour objectifs d'encourager les collaborateurs aux bonnes pratiques ou d'enrichir leurs connaissances générales sur le développement durable.

L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES – PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET AUTRE FORME DE POLLUTION – LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les consommations d'eau ou matières premières ne sont pas des indicateurs significatifs pour les activités du groupe.

Les activités développées par le groupe sont sans impact sur la biodiversité, ne génèrent pas de nuisances sonores ou olfactives, ni de rejets dans l'air, l'eau ou le sol, affectant gravement l'environnement ; les effets du changement climatique sont sans conséquence sur les activités du groupe.

LA RESPONSABILITE SOCIETALE

LA PARTICIPATION AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL LOCAL

Acteur majeur dans la gestion des Ressources Humaines, l'implantation du groupe dans une région contribue à son développement économique et favorise directement l'emploi local, qu'il s'agisse du recrutement des collaborateurs permanents ou des salariés intérimaires délégués auprès des entreprises locales.

Indépendamment de leur impact significatif sur l'emploi et le développement régional, la nature même des activités développées par le groupe, exclut tout autre impact territorial sur les populations riveraines et locales.

Conscient des enjeux que représente son activité sur un bassin d'emploi, de son impact territorial économique et social, le groupe s'inscrit naturellement dans une relation partenariale avec les acteurs locaux de l'emploi, de la formation, de l'insertion, et participe à une dynamique de mutualisation de compétences au service du marché de l'emploi.

Ainsi, depuis 2005, le groupe s'engage et formalise ses engagements auprès de nombreux acteurs publics, privés et associatifs, pour favoriser l'emploi (ainsi par exemple, avec Pôle Emploi, le Comité National des Missions Locales, les Etablissements Publics d'Insertion et de la Défense).

En 2012, face à un contexte de marché de l'emploi difficile, le groupe s'est engagé dans une démarche de conseil, d'accompagnement de ses entreprises clientes dans la réalisation de leurs actions en faveur de l'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le groupe mobilise les acteurs des collectivités territoriales (communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) et développe en partenariat avec ces acteurs, les modes opératoires qui conduisent à une insertion durable et réussie.

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Ainsi, le groupe noue des partenariats avec les acteurs sociaux économiques des bassins d'emploi pour accompagner ses entreprises clientes dans leur politique d'insertion, via les clauses d'insertion inscrites dans leurs marchés publics.

Les publics accompagnés par le groupe ont un point commun : ils sont tous éloignés du marché de l'emploi en raison de la durée de leur inactivité professionnelle, de leur manque d'expérience ou de qualification professionnelles, ou en raison de difficultés d'ordre personnel.

Pour leur apporter des réponses adaptées, le groupe organise des actions appropriées pour conduire à court ou moyen terme ces différents publics vers une insertion professionnelle, en concertation avec ses partenaires que sont notamment, Etincelle, 100 emplois 100 chances, l'Afij

Ces actions prennent la forme :

- De mécénats de compétences : aide à l'élaboration de projets, présentation des bassins économiques, des entreprises, des opportunités d'emploi, de métiers, préparation aux entretiens d'embauche ...
- De parrainages : consistant pour un professionnel du groupe, sous forme du volontariat, à assister, guider, accompagner un demandeur d'emploi dans la réalisation de son retour organisé vers l'emploi.
- De participation à de nombreux forums pour l'emploi (jobs dating, Café contact...).
- D'évaluation des compétences avec préconisation d'orientation professionnelle.

LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES – LA LOYAUTÉ DES PRATIQUES

Par la nature même de ses activités, le groupe ne sous-traite pas de manière significative.

Ses activités sont sans impact sur la santé et la sécurité des consommateurs.

Le groupe suit une politique d'achat responsable et s'attache à favoriser le référencement de fournisseurs dotés d'une démarche de développement durable

Ainsi, le groupe a choisi en priorité des imprimeurs certifiés imprim'vert, PEFC, FS (gestion durable des forêts), s'attache à collaborer avec le milieu associatif porteur de valeurs telles que l'insertion socio-professionnelle des personnes par l'activité économique, la participation au développement d'une économie responsable et la préservation de l'environnement.

A titre d'exemple, en Ile de France, la collecte et le tri des cartouches d'impression usagées est confié depuis 2009, à une entreprise d'insertion, appartenant à la branche Economie solidaire et insertion d'Emmaüs France ; des prestataires de nettoyage ont été choisis au regard de leur implication en faveur de l'insertion professionnelle de personnes en situation de rupture avec l'emploi.

Avec l'ensemble de ses partenaires commerciaux, clients et fournisseurs, le groupe est attaché à nouer des relations de confiance en menant des transactions équitables et transparentes ; l'intégrité et l'éthique sont considérées comme des valeurs essentielles et des priorités pour le groupe.

Aussi, soucieux de favoriser les bonnes pratiques, le groupe s'attache à rédiger et formaliser une charte d'éthique qui constituera pour l'ensemble de ses collaborateurs un guide de comportement professionnel, une procédure pour lutter contre toute forme de corruption.

LES COMPTES SOCIAUX DE GROUPE CRIT

La société Groupe CRIT est la société holding du groupe qu'elle forme avec l'ensemble de ses filiales.

Elle n'exerce pas d'activité économique propre et ses résultats sociaux ne peuvent être dissociés des résultats consolidés.

L'évolution de son chiffre d'affaires est directement liée à l'évolution de ses sociétés filiales, dans la mesure où il est constitué des facturations de prestations de services que la société fournit à ses filiales dans le cadre du développement de leurs activités et des facturations de dépenses communes.

En 2012, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5,3 M€ contre 6,1 M€ en 2011.

Le résultat d'exploitation s'établit à 0,9 M€ contre 1,3 M€.

Le résultat financier s'élève à 9,5 M€ contre 13,1 M€.

Les produits financiers, pour 18,5 M€, sont principalement constitués du montant des dividendes reçus des sociétés filiales au titre de leurs résultats 2011.

Les charges financières s'établissent à 9 M€ contre 1,5 M€. Leur variation notable provient de la dépréciation des titres de la société filiale espagnole, Crit Cartera, opérée pour un montant de 8,2 M€ en lien avec la détérioration du contexte économique espagnol.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de (0,1) M€ et de l'impôt sur les bénéfices de (1,0) M€, l'exercice clos le 31 décembre 2012 fait apparaître un résultat net de 9,3 M€ contre 13 M€ en 2011.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application des dispositions de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 et du décret n° 2008-1492 du 30 décembre 2008, nous vous communiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

A la date du 31 décembre 2011, le poste « fournisseurs et comptes rattachés » au passif du bilan de la société, pour 833 K€, inclut outre les dettes à l'égard des fournisseurs pour 758 K€, des factures non parvenues pour 75 K€.

La répartition par date d'échéance des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevant à 758 K€, s'établit comme suit : (en K€)

	< Septembre 2011	Septembre 2011	Octobre 2011	Novembre 2011	Décembre 2011	Janvier 2012	Février 2012	Mars 2012	au-delà	Total
• Français	132*	19	21		4	96	85	4		361
• Groupe	22			2	163		210			397
• Total	154	19	21	2	167	96	295	4		758

* Pour l'essentiel (123 K€), ce poste correspond à un litige fournisseur dont le règlement devrait intervenir courant deuxième trimestre 2012.

A la date du 31 décembre 2012, le poste « fournisseurs et comptes rattachés » au passif du bilan de la société, pour 1 093 K€, inclut outre les dettes à l'égard des fournisseurs pour 996 K€, des factures non parvenues pour 97 K€.

La répartition par date d'échéance des dettes à l'égard des fournisseurs s'élevant à 996 K€, s'établit comme suit : (en K€)

	< Septembre 2012	Septembre 2012	Octobre 2012	Novembre 2012	Décembre 2012	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	au-delà	Total
• Français	35			(28)	83	680	58	46		874
• Groupe					11		18	93		122
• Total	35			(28)	94	680	76	139		996

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, la société Groupe CRIT n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

LES PRINCIPAUX RISQUES

Hors ses nouvelles implantations aux Etats-Unis, et compte tenu d'une activité essentiellement française ou en zone euro, le groupe est peu exposé au **risque de change**.

L'acquisition de PeopleLink, qui représente en année pleine un chiffre d'affaires de près de 145 M\$ en 2011 (soit 7,5 % du chiffre d'affaires total du groupe), expose de façon modérée le groupe au risque de change. En effet, les flux financiers entre la France et les Etats-Unis seront principalement constitués du remboursement de prêts actionnaires entre Groupe Crit et Crit Corp. et du versement de dividendes.

Le risque de taux est susceptible d'avoir un impact sur le résultat financier : une évolution de 1 point des taux d'intérêt aurait une incidence de 136 K€ sur la charge financière annuelle du groupe.

En termes de risque de concentration et de crédit, il convient de noter que le risque de concentration est très faible au regard de la dispersion du portefeuille clients.

Il n'y a pas de dépendance vis-à-vis de clients spécifiques, le chiffre d'affaires réalisé avec un client externe ne dépassant jamais 5 % des ventes du groupe.

En outre, les créances clients font l'objet pour leur majorité d'une assurance-crédit.

Le groupe est exposé au risque de contrepartie financière lorsqu'il intervient sur les marchés financiers. Il limite ce risque en s'engageant uniquement avec des banques commerciales bénéficiant de notes de crédit élevées et en évitant une trop grande concentration des opérations de marché sur un nombre restreint d'établissements.

Enfin, le groupe, qui est faiblement endetté au 31 décembre 2012, est bien couvert face **au risque de liquidité**.

PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE INTERVENUES DURANT L'EXERCICE

La société Groupe Europe Handling, filiale de Groupe Crit, a souscrit la totalité du capital de la société Cargo group (fixé à la somme de 40 000 €), créée le 20 novembre 2012, pour répondre au contrat de sous-traitance aéroportuaire conclu avec la Compagnie Air France, et portant sur le transfert du fret en piste de toutes les compagnies aériennes clientes d'Air France opérant sur les aéroports de Roissy CDG1 et CDG2.

La société Groupe Europe Handling, a également souscrit 48 % du capital de la société Sky Partner R.S. Doo, société de droit serbe créée le 5 octobre 2012 pour développer l'assistance aéroportuaire sur l'aéroport de Belgrade.

EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important, susceptible d'influer de façon significative sur la situation de la société, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

AFFECTATION DES RÉSULTATS PROPOSÉE À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 9 262 005,46 euros :

- | | |
|--|----------------|
| • aux actionnaires, à titre de dividende | 2 587 500,00 € |
| • au poste « autres réserves » | 6 674 505,46 € |

Ainsi, le dividende revenant à chaque action sera de 0,23 €. La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende serait payable le 28 juin 2013 et le détachement du coupon interviendrait le 25 juin 2013.

Au cas où, lors de la date de détachement du coupon, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
• 2009	2 250 000 €* soit 0,20 € par action	-	-
• 2010	2 812 500 €* soit 0,25 € par action	-	-
• 2011	2 475 000 €* soit 0,22 € par action	-	-

*incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versé et affecté au compte report à nouveau.

LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

1 - L'actionnariat de la société et les actions d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, il est indiqué que :

- Monsieur Claude GUEDJ détient directement 70,2 % du capital social et 80,8 % des droits de vote aux Assemblées Générales.
- La société par actions simplifiée Lazard Frères Gestion (11 rue d'Argenson 75008 Paris), agissant pour le compte de ses OPCVM dont elle assure la gestion, a déclaré, par courrier du 16 novembre 2010, détenir pour l'ensemble de ses OPCVM, 682 075 actions Groupe Crit représentant autant de droits de vote, soit 6,06 % du capital et 3,47 % des droits de vote.

Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

- Aucun autre actionnaire, à la connaissance de la société, ne détient directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote aux Assemblées Générales.
- Au 31 décembre 2012 il n'existe aucune action d'autocontrôle

2 - Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Il est indiqué, en application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce :

- Qu'il n'existe pas de restriction statutaire aux transferts d'actions,
- Qu'il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote hormis la privation des droits de vote pouvant être demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 2 % des droits de vote, en cas de non déclaration du franchissement du seuil statutaire d'une fraction du capital représentant 1 % des droits de vote, pendant un délai de 2 ans suivant la régularisation de la notification (article 11 des statuts),
- Qu'à la connaissance de la société, il n'existe pas de pactes et autres engagements signés entre actionnaires (notamment entre les dirigeants) pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote,
- Qu'il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ; qu'il n'existe aucune disposition pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la société.

Toutefois, conformément à l'article 34 de nos statuts, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire, disposent d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions dont chacune donne droit à une voix,

- Qu'il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier,
- Que les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires prévues à l'article 15 des statuts de la société,

- Qu'en matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations et autorisations en cours sont décrites au présent rapport concernant le programme de rachat d'actions propres et en annexe du présent rapport concernant les délégations en matière d'augmentation du capital social,
- Que la modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires,
- Qu'il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration,
- Qu'à l'exception du contrat d'affacturage conclu entre la société et le CA Factoring, il n'existe pas d'accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société.

3 – Les actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration a été autorisé par l'Assemblée Générale du 20 juin 2012 (cinquième résolution à caractère ordinaire), pour une nouvelle période de dix-huit mois, à procéder à l'achat des actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, sans toutefois pouvoir effectuer ces opérations en période d'offre publique.

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GROUPE CRIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Le prix maximum d'achat a été fixé à 50 euros par action et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 56 250 000 euros.

Dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres, la société a procédé, entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 73 436
Cours moyen des achats : 13,52 €
- Nombre d'actions vendues : 71 710
Cours moyen des ventes : 13,57 €
- Montant total des frais de négociation : 0 €

Au 31 décembre 2012, la société détenait 146 011 actions propres (soit 1,30 % du capital) dont la valeur évaluée au cours d'achat s'établit à 1 849 704 € et la valeur nominale à 52 564 €.

86 % des acquisitions effectuées au cours de l'exercice écoulé, l'ont été pour répondre à l'objectif d'animation du titre et 14 % pour répondre à l'objectif de croissance externe. Aucune action acquise pour répondre à l'objectif de croissance externe n'a été utilisée.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités ni utilisation au cours de l'exercice écoulé.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2012 expirant le 19 décembre 2013, il est proposé à la présente Assemblée Générale de la renouveler dans les mêmes conditions qui sont rappelées ci-après.

4 – L'autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société

Nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 20 juin 2012 dans sa cinquième résolution à caractère ordinaire.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe CRIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 20 juin 2012 dans sa sixième résolution à caractère extraordinaire.

Toutefois, ces opérations ne pourraient pas être effectuées en période d'offre publique.

La société n'utiliserait pas des mécanismes optionnels ou instruments dérivés.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 50 € par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 56 250 000 €.

Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs utiles pour faire le nécessaire en pareille matière.

5 – La participation des salariés au capital

A la clôture de l'exercice, il n'existe aucune participation des salariés (telle que définie à l'article L 225-102 du Code de commerce) au capital de la société.

LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice est fournie en annexe au présent rapport.

1 – Le mode d'exercice de la Direction générale

Nous vous précisons que la Direction générale a été confiée au Président du Conseil d'Administration, assisté de deux directeurs généraux délégués.

2 – Les renouvellements de mandats

Aucun mandat des membres du Conseil d'Administration n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

3 – Les opérations sur titres des mandataires sociaux réalisées au cours du dernier exercice

En application de l'article L 621-18-2 du Code monétaire et financier, nous portons à votre connaissance qu'aucune opération sur les titres de la société n'a été réalisée par les mandataires sociaux au cours du dernier exercice.

4 - Les rémunérations des mandataires sociaux

Au titre des exercices clos les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, aucune rémunération ou avantage de toute nature n'a été versé à un mandataire social de la société par une société contrôlée au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce. Il n'existe par ailleurs pas de société contrôlante.

Les rémunérations brutes totales et les avantages de toute nature versés par la société à chacun des mandataires sociaux durant les exercices clos le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011 s'établissent comme suit :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2012	Exercice 2011
Claude Guedj, Président Directeur Général		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau ci-dessous)	91 476 €	91 476 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Nathalie Jaoui, Directeur Général Délégué		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau ci-dessous)	303 420 €	303 420 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Karine Guedj, Directeur Général Délégué		
• Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau ci-dessous)	147 060 €	147 060 €
• Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
• Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Claude Guedj, Président Directeur Général				
• Rémunération fixe	91 476 €	91 476 €	91 476 €	91 476 €
• Avantages en nature	-	-	-	-
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	91 476 €	91 476 €	91 476 €	91 476 €
Nathalie Jaoui, Directeur Général Délégué				
• Rémunération fixe	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €
• Avantages en nature [□]	3 420 €	3 420 €	3 420 €	3 420 €
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	303 420 €	303 420 €	303 420 €	303 420 €
Karine Guedj, Directeur Général Délégué				
• Rémunération fixe	144 000 €	144 000 €	144 000 €	144 000 €
• Avantages en nature [□]	3 060 €	3 060 €	3 060 €	3 060 €
• Rémunération variable	-	-	-	-
• Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
• Jetons de présence	-	-	-	-
TOTAL	147 060 €	147 060 €	147 060 €	147 060 €

[□] L'avantage en nature est lié à la mise à disposition du dirigeant d'un véhicule de fonction.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2012	Montants versés au cours de l'exercice 2011
Yvonne Guedj	NEANT	NEANT
• Jetons de présence		
• Autres rémunérations		

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Claude Guedj	NEANT					
Nathalie Jaoui						
Karine Guedj						

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Claude Guedj	NEANT		
Nathalie Jaoui			
Karine Guedj			

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées par l'assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Claude Guedj	NEANT					
Nathalie Jaoui						
Karine Guedj						
Yvonne Guedj						

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Claude Guedj	NEANT		
Nathalie Jaoui			
Karine Guedj			
Yvonne Guedj			

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS		
INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT		
	N° Plan	N° Plan
• Date d'Assemblée Générale	NEANT	NEANT
• Date du Conseil d'administration		
• Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées		
• Point de départ d'exercice des options		
• Date d'expiration		
• Prix de souscription ou d'achat		
• Modalités d'exercice		
• Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques		
• Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice		

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan n°1	Plan n°2
• Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé. (Information globale)			NEANT	
• Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé. (Information globale)			NEANT	

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Claude Guedj Président Directeur Général Début de mandat : 19 juin 2002 Fin de mandat : AGO 2014		X		X		X		X
Nathalie Jaoui Directeur Général Délégué Début de mandat : 19 juin 2002 Fin de mandat : AGO 2014		X		X		X		X
Karine Guedj Directeur Général Délégué Début de mandat : 19 juin 2002 Fin de mandat : AGO 2014		X		X		X		X

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention nouvelle, aucun engagement nouveau, n'ont été conclus ou pris au cours de l'exercice écoulé.

MODIFICATION DES STATUTS

Nous vous proposons de modifier l'article 12 alinéa 4 de nos statuts concernant la répartition des droits de vote entre usufruitier et nu-proprétaire.

Cette modification est proposée à titre de précaution dans l'hypothèse où un pacte Dutreil serait mis en place.

Ainsi, la règle de principe fixée à l'article 12 alinéa 4 des statuts concernant la répartition des droits de vote entre usufruitier et nu-proprétaire demeurerait inchangée dans la mesure où l'usufruitier conserverait l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire et le nu-proprétaire exercerait, quant à lui, les droits de vote en Assemblée Générale Extraordinaire.

Toutefois, une dérogation à cette répartition des droits de vote serait introduite et concernerait exclusivement les actions qui ont fait l'objet d'une transmission ayant bénéficié de l'application des règles de l'article 787B du Code Général des Impôts. Ainsi, dans le cas particulier où l'usufruitier et le nu-proprétaire bénéficieraient de l'exonération partielle de droits de mutation dans le cadre des dispositions de l'article 787B du Code Général des Impôts : le droit de vote appartiendrait à l'usufruitier pour les décisions relatives à l'affectation du résultat et au nu-proprétaire pour toutes les autres décisions.

En conclusion, nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration

ANNEXES

Annexe 1 - Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• Capital social	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000	4 050 000
• Nombre d'actions					
- ordinaires	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000
- à dividende prioritaire					
• Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
• Chiffre d'affaires hors taxes	5 269 377	6 129 486	5 604 276	5 223 604	7 015 764
• Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	18 367 908	13 374 164	29 459 398	34 023 455	22 361 541
• Impôts sur les bénéfices	973 564	836 883	103 164	362 831	(957 934)
• Participation des salariés					
• Dot. amortissements et provisions	8 132 339	(498 687)	328 095	1 059 123	1 874 887
• Résultat net	9 262 005	13 035 967	29 028 140	32 601 501	21 444 587
• Résultat distribué	2 587 500	2 475 000	2 812 500	2 250 000	2 250 000
RESULTAT PAR ACTION					
• Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements, provisions	1,55	1,11	2,61	2,99	2,07
• Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0,82	1,16	2,58	2,90	1,91
• Dividende attribué	0,23	0,22	0,25	0,20	0,20
PERSONNEL					
• Effectif moyen des salariés	6	8	8	7	7
• Masse salariale	965 860	1 021 883	916 744	970 401	1 248 777
• Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	363 576	386 751	356 632	366 053	453 800

Annexe 2 - Tableau récapitulatif des délégations accordées au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital en cours de validité

L'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2012 a conféré au Conseil d'Administration diverses délégations en matière d'augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de ces autorisations.

Nature des délégations	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées en 2012 et jusqu'au présent rapport	Montant résiduel
• Délégation en vue d'augmenter le capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices	20/06/2012	19/08/2014	10 000 000 €	Néant	Néant	10 000 000 €
• Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec maintien du DPS	20/06/2012	19/08/2014	1 000 000 € (montant des actions ordinaires) 2 000 000 € (montant des titres de créance)	Néant	Néant	1 000 000 € (montant des actions ordinaires) 2 000 000 € (montant des titres de créance)
• Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par offre au public	20/06/2012	19/08/2014	1 000 000 € * (montant des actions ordinaires) 2 000 000 € (montant des titres de créance)	Néant	Néant	1 000 000 € (montant des actions ordinaires) 2 000 000 € (montant des titres de créance)
• Délégation en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du DPS par placement privé	20/06/2012	19/08/2014	500 000 € * (montant des actions ordinaires) 20 % du capital par an 2 000 000 € (montant des titres de créance)	Néant	Néant	500 000 € (montant des actions ordinaires) 2 000 000 € (montant des titres de créance)
• Délégation en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	20/06/2012	19/08/2014	100 000 €	Néant	Néant	100 000 €
• Délégation en vue d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	20/06/2012	19/08/2014	10 % du capital	Néant	Néant	10 % du capital

* Plafond commun

Annexe 3 - Liste des mandats exercés par chacun des mandataires sociaux au 31 décembre 2012

Claude GUEDJ

Président Directeur Général

GROUPE CRIT
CRIT INTERIM S.A. (Suisse)

Directeur Général

CONGO HANDLING SA (Congo)

Président

CRIT CENTER
GROUPE EUROPE HANDLING
CRIT IRELAND HR (Irlande)
SKY HANDLING PARTNER Limited (Irlande)
SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)
SKY HANDLING PARTNER CORK (Irlande)

Administrateur Général Adjoint

C.P.T.S. (Congo)

Président du Conseil d'Administration

AIRLINES GROUND SERVICES
AWAC TECHNICS

Administrateur

CRIT IMMOBILIER
SEINE 51
HANDLING PARTNER GABON (Gabon)
SKY HANDLING PARTNER UK LIMITED (Royaume Uni)

Représentant

GROUPE CRIT au Conseil de Direction de AMA
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de CARGO GROUP
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de CRIT CENTER
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EH
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHM
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHR
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de IFMA
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de ORLY CUSTOMER ASSISTANCE
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de ORLY RAMP ASSISTANCE
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de PCA
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de RAMP TERMINAL ONE
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de TERMINAL ONE ASSISTANCE
GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de SHP SIERRA LEONE

Gérant

ECM
RH-EXTERNETT
ADAPTALIA OUTSOURCING (Espagne)
ADAPTALIA ESPECIALIDADES EXTERNALIZACION (Espagne)
CRIT CARTERA (Espagne)
CRIT INTERIM ESPAÑA (Espagne)
CRIT SEARCH (Espagne)
CRIT-RH (Tunisie)
CRIT TUNISIE (Tunisie)

Yvonne GUEDJ

Administrateur
GROUPE CRIT

Nathalie JAOUJ

Présidente
CRIT
CRIT INTERIM
LES VOLANTS
Directeur Général Délégué / Administrateur
GROUPE CRIT

Administrateur
SEINE 51
CRIT IRELAND HR (Irlande)
CRIT Corp. (Etats-Unis)
HANDLING PARTNER GABON (Gabon)
PeopleLink (Etats-Unis)

Membre du Conseil de Direction
ASSISTANCE MATERIEL AVION
CARGO GROUP
CRIT CENTER
EUROPE HANDLING
EUROPE HANDLING MAINTENANCE
EUROPE HANDLING ROISSY
IFMA
ORLY CUSTOMER ASSISTANCE
ORLY RAMP ASSISTANCE
PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE
RAMP TERMINAL ONE
TERMINAL ONE ASSISTANCE

Gérante
AB INTERIM
AZUR IMMOBILIER
LES COMPAGNONS
PRESTINTER
CRIT CARTERA (Espagne)
PROPARTNER (Allemagne)

Représentant
GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de AGS
GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de AWAC TECHNICS
GEH au Conseil d'Administration de CRIT IMMOBILIER
GEH au Conseil d'Administration de CONGO HANDLING (Congo)

Karine GUEDJ

Président Directeur Général

SEINE 51

Président du Conseil d'Administration

CRIT IMMOBILIER

Directeur Général Délégué / Administrateur

GROUPE CRIT

Membre du Conseil de Direction

ASSISTANCE MATERIEL AVION

CARGO GROUP

CRIT CENTER

EUROPE HANDLING MAINTENANCE

EUROPE HANDLING

EUROPE HANDLING ROISSY

IFMA

ORLY CUSTOMER ASSISTANCE

ORLY RAMP ASSISTANCE

PARIS CUSTOMERS ASSISTANCE

RAMP TERMINAL ONE

TERMINAL ONE ASSISTANCE

Représentant

GROUPE CRIT au Conseil d'Administration d'AGS

Gérante

OTESSA

RHF

Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	PRICEWATERHOUSECOOPERS				ACE Audit			
	Montant H. T.		%		Montant H. T.		%	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Emetteur	64	72	17 %	19 %	43	43	23 %	24 %
• Filiales intégrées globalement	303	308	81 %	80 %	145	140	77 %	76 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes								
• Emetteur								
• Filiales intégrées globalement	5	5	1 %	1 %				
Sous-total	372	385	100 %	100 %	188	183	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social	21	15	100 %	100 %				
• Autres								
Sous-total	21	15	100 %	100 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	393	400	100 %	100 %	188	183	100 %	100 %



LE TALENT SERA TOUJOURS LA PLUS PRÉCIEUSE DES VALEURS.

152 bis, avenue Gabriel Péri
93400 Saint-Ouen
Tél. : 01 49 18 55 55
Fax : 01 40 12 02 84
www.groupe-crit.com